



**Distinguez-vous
avec le Control 1900**

1500 DA
vers les réseaux nationaux

700 Min
vers Djazzy de 00H à 15H

3,99 DA
par 30 secondes



L'Algérie تعيش

www.facebook.com/djazzy

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1520 Mercredi 14 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Trio de tête sous
pression

page 17

À LA RECHERCHE DE MEILLEURES CONDITIONS

6.500 MÉDECINS ALGÉRIENS ÉTABLIS EN FRANCE



PROCÈS DES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT



Droukdel condamné à mort

LÉGISLATIVES DU 10 MAI



Les 3 pôles islamistes à l'épreuve

— Lire en page 5

RÉVISION DU STATUT
PARTICULIER DES ENSEIGNANTS

Le scepticisme des syndicats de l'éducation

● Les négociations entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats du secteur portant sur la révision du statut des enseignants se poursuivent. Plusieurs rounds de négociations ont déjà eu lieu entre les deux parties sans parvenir, à tout le moins pour l'heure, à un résultat concret. D'où le scepticisme affiché, notamment, par le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF).

— Lire en page 5

SECTEUR DE LA PÊCHE

Durée du repos biologique réduite à 2 mois

— Lire en page 4



6.500

aides à l'habitat rural ont été accordés dans la wilaya de Tébessa à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, indiqua la Direction du Logement et des équipements publics (DLEP).

210

publications scientifiques ont été réalisées en 2011 à l'université Badji-Mokhtar de Annaba dans le cadre des travaux de recherche.

4.660

soldats kényans vont intégrer la force de l'Union africaine (UA) en Somalie (Amisom), a annoncé lundi le général Julius Karangi, chef d'état-major de l'armée kényane, entrée en Somalie en octobre dernier.

Un «Livre blanc» sur l'informel



Les travaux du colloque international sur l'économie informelle en Algérie ont pris fin lundi à Alger par l'annonce de l'installation prochaine d'une «Task force» qui sera chargée de rédiger un Livre blanc pour contribuer à trouver des solutions au secteur informel en Algérie. Lors d'une brève allocution au terme de cette rencontre, M. Mustapha Benbada, ministre du Commerce, a relevé l'importance d'une telle initiative qui s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics et des opérateurs économiques visant à résorber ce phénomène. Il a affirmé «l'adhésion du ministère à ce projet d'éla-

boration du Livre blanc sur l'économie informelle qui ne pourra se concrétiser, a-t-il dit, que grâce à l'implication de toutes les parties prenantes à qui je demande d'apporter son aide et assistance à la task force qui aura la charge de rédiger ce document». Initiée par le Cercle algérien de réflexion sur l'entreprise (Care), cette Task force, dont la composante sera annoncée «dans quelques semaines» devra s'atteler, une fois mise en place, sur l'élaboration du Livre blanc qui établira un diagnostic sur l'informel en Algérie, a expliqué à l'APS M. Slim Othmani, membre du Care.

Ils inventent des airbags pour protéger les maisons pendant un séisme



Un an après le terrible séisme du Japon, la firme nipponne Air Danshina a conçu un airbag pour les maisons permettant de limiter considérablement les dégâts provoqués par cette catastrophe naturelle.

La société japonaise Air Danshina a eu l'ingénieuse idée de concevoir des airbags à l'usage surprenant, a indiqué The Guardian. Il ne s'agirait pas ici de les utiliser en cas d'accident de voiture, mais en cas de... séisme ! En effet, le système développé par les chercheurs nippons permet de soulever sa maison de trois centimètres au dessus du sol lorsqu'un tremblement de terre est détecté. C'est grâce à des capteurs que le commencement et la fin du séisme est décelé. Dès lors, le gonflement et le dégonflement des airbags sont activés. Régulièrement frappé par ce type de catastrophe naturelle, le Japon a notamment connu un séisme ravageur il y a tout juste un an, le 11 mars 2011. D'une magnitude de 8,9 sur l'échelle de Richter, il a causé la mort de plus de 15 000 personnes.

Un village envahi par des toiles d'araignées



A la suite d'inondations en Australie, de petites araignées affolées sont sorties de leur habitat pour recouvrir de toile tout un village.

«Un envahissement de rideaux de soie», c'est la très jolie métaphore émise par ce journaliste du site web

Discovery pour décrire cet incroyable phénomène survenu dans le village de Wagga Wagga en Australie : de gigantesques toiles d'araignée recouvrent les champs aux alentours. La cause ? Les sévères inondations qui ont touché récemment la région au point d'évacuer des milliers de personnes. Un phénomène climatique qui a perturbé ces arachnides qui ont alors décidé de confectionner ces pièges de soie.

Seulement, ces araignées ont été prises de frénésie constructive et ont créé des toiles de manière extrêmement massive. L'intensité de leur travail est telle que le sol est littéralement blanc comme s'il venait de neiger, au point de masquer la végétation environnante. «Ces araignées préfèrent se cacher quelque part, en essayant d'échapper aux oiseaux et autres prédateurs. Mais quand la terre devient très inondée elles s'affolent et se mettent à construire des toiles partout sur des endroits surélevés : du haut des brins d'herbe jusque dans les arbres», déclare Steve Heydon, un scientifique.

D'abord les infrastructures !

La construction d'infrastructures d'accueil de qualité et la mise en œuvre d'un «vrai marketing» mettant en valeur la destination sud du pays «sont indispensables pour promouvoir le tourisme saharien», ont estimé lundi à Biskra des économistes et des professionnels du tourisme. L'importance des infrastructures hôtelières dans le développement du tourisme saharien, considéré comme une «activité économique impérissable», a été longuement débattue par les participants au séminaire, de deux jours, sur «La promotion du tourisme saharien» clôturé lundi à l'université Mohamed-Khider. Les participants ont également



mis l'accent sur «l'urgence d'impliquer les investisseurs dans le processus de promotion de la destination Sud».

Ils ont appelé, dans ce contexte, à la «redynamisation» du rôle des organismes financiers pour assurer un accompagnement fiable aux opérateurs économiques qui s'investiront dans cette «industrie» porteuse de richesses. La protection des sites et des repères archéologiques que recèle le sud algérien figure parmi les recommandations phares émises par les participants au terme de cette rencontre qui a été mise à profit pour débattre des moyens et des méthodes à mettre en œuvre pour faire des espaces du Sahara des «pôles encore plus attractifs pour les touristes de tous les coins du monde».

Les policiers s'initient aux premiers soins



La sûreté de wilaya de Sétif a entamé une session de formation aux premiers secours dédiés à ses éléments actifs sur le terrain. Dans un communiqué, il a été précisé qu'une session de formation a été entamée depuis samedi dernier. Cette session qui, précise-t-on, est la troisième du genre depuis le début de l'année, permettra aux policiers, en particulier ceux travaillant au niveau de points sensibles dans la ville, tel que les points de contrôles, de bénéficier d'une

formation complète aux premiers soins, nécessaires pour sauver des vies humaines, en cas d'accidents notamment. Cette formation est dispensée par un médecin spécialiste des premiers soins, souligne-t-on de même source. Il est, également, indiqué que cette formation, qui se poursuivra durant toute cette semaine, sera suivie d'autres sessions de formation au courant de l'année. Pas moins de 300 policiers pourront bénéficier, ainsi, de cette formation, ajoute-t-on.

D
i
x
i
t

Mustapha Benbada :

«La mesure relative au paiement par chèque pour les transactions commerciales de plus de 500.000 DA a été reportée et non pas abandonnée par le gouvernement. Nous n'avons pas abandonné cette mesure. Nous avons juste décidé de différer son application pour mieux préparer le terrain. La décision de repousser l'application de cette mesure est intervenue sur orientation du président de la République pour préparer l'opération. Il faut que le système financier soit prêt à prendre en charge les retombées de l'application d'une telle décision. Il ne faut pas donner des solutions conjoncturelles à des problèmes structurels.»

À LA RECHERCHE DE MEILLEURES CONDITIONS

6.500 médecins algériens établis en France

Le nombre de médecins spécialistes algériens établis en France, aujourd'hui, s'élève à 6.500, selon le Professeur Louisa Chachoua, chef du service ophtalmologie au CHU Naffisa Hammoud (ex-Parnet) à Alger.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Mme Chachoua qui intervenait en marge de la signature d'un protocole de coopération algéro-français en matière de formation, de prise en charge du cancer et de transplantation d'organes, lundi à Alger, a souligné que les médecins qui ont quitté le pays ont été formés par des écoles et universités algériennes.

Pour s'inscrire dans les facultés de médecine, l'élève doit se présenter à un concours et justifier d'un diplôme de Baccalauréat avec mention Bien et, une fois admis, il doit y passer 14 années de dur labeur, a-t-elle rappelé. L'intervenante a tenu à préciser que l'envoi de médecins nouvellement diplômés dans les régions de l'in-



Des compétences avérées qui finissent par quitter un pays qui donne l'air de les «ignorer»

térieur du pays où manquent les conditions nécessaires de travail "pousse ces derniers à immigrer pour travailler dans des hôpitaux français après avoir passé la Procédure d'autorisation d'exercice (PAE) au Centre culturel français (CCF)".

Ces jeunes médecins se contentent d'un salaire ne dépassant pas 3.000 euros, bien que supérieur à celui perçu par un enseignant universitaire en Algérie, "car étant convaincus de réaliser un avancement dans leur carrière professionnelle et bénéficier d'une formation continue à long

terme", a-t-elle ajouté.

Dans ce contexte, Mme Chachoua a déploré la perte de ces futures compétences précisant que l'Etat "veille à pallier le déficit enregistré en matière de couverture sanitaire en faisant appel aux services de spécialistes étrangers moyennant d'importantes sommes en devises".

Les médecins algériens, a-t-elle dit, "n'hésiteront pas à aller travailler dans les régions éloignées moyennant des salaires équivalents à ceux octroyés aux médecins étrangers".

Mme Chachoua, également membre du Conseil de la nation, a appelé à encourager les nouveaux diplômés en leur donnant la chance de contribuer à l'édification du pays à l'instar de ce qui est en vigueur dans les pays développés.

L'Algérie, rappelle-t-on, accuse un déficit en médecins spécialistes notamment dans l'imagerie médicale, la radiologie, la réanimation et l'anesthésie.

M. B.

GROUPE DES MINISTRES DES TRANSPORTS
DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

L'Algérie assure la présidence

PAR INES AMROUDE

La présidence du Groupe des ministres des Transports de la Méditerranée occidentale "GTMO 5+5" est passée à l'Algérie, lors de la 7e conférence de ce groupe, dont les travaux se sont ouverts, hier, à Alger.

La présidence du groupe, d'une durée de deux ans, était assurée par l'Italie de 2009 à 2012.

Le représentant du secrétariat technique du GTMO 5+5, Saki Aciman, a souhaité qu'au cours de sa présidence du groupe, l'Algérie accorde de l'importance à la promotion des projets prioritaires comme la finalisation des autoroutes dans les pays du Maghreb arabe et la réalisation de plates-formes logistiques euromaghrébines.

Il sera également question, durant cette présidence, de lancer des activités de coordination en matière de gestion des axes autoroutiers et ferroviaires transmaghrébins et la définition du réseau de base du GTMO des infrastructures de transports. La poursuite de la réflexion de l'intérêt et de la fais-

abilité d'une redevance financière sur la sécurité de la navigation maritime, sur la base des résultats d'une étude en cours d'élaboration, figure également parmi les priorités de l'exercice 2012-2014 du GTMO 5+5.

Concernant le bilan des activités du groupe durant la période 2009-2012, M. Aciman a fait savoir que la priorité a été accordée par les pays membres notamment à la définition du mode de développement d'un réseau multimodal en Méditerranée occidentale et à la recherche des ressources de financement avantageux des infrastructures de transports dans le Maghreb arabe.

Les membres du groupe se sont, par ailleurs, attelés à renforcer la coopération euméditerranéenne pour la facilitation des échanges et des transports dans le bassin méditerranéen, la mise à niveau des entreprises de transports et la mise en place d'une base de données et de méthodes d'analyse dans le domaine des transports.

I. A.

SOUS LA PLUME

L'exil ou la déconsidération

PAR SORAYA HAKIM

L'Algérie souffre de l'expatriation de ses médecins. Elle s'en plaint aussi, le crie fort, mais ne fait pas grand-chose pour eux. Les médecins se dépatouillent dans des problèmes socio-professionnels pour lesquels chacun des ministres qui ont eu en charge le département promettaient de les régler et qui, jusqu'à ce jour, ne le sont toujours pas. Et puis il y a ce service civil dans les régions reculées où les médecins exercent dans des conditions difficiles, le plus souvent sans logement. Alors pour beaucoup, en désespoir de cause, ils quittent leur pays et préfèrent se tourner vers la France dans le cadre d'une immigration choisie conformément aux vœux de Nicolas Sarkozy qui rafle les compétences. L'hémorragie est dramatique. Mais la France, qui accuse un déficit en médecins se tourne vers les étrangers. Les Algériens viennent grossir les rangs de leurs compatriotes installés en France quand bien même ils subissent la discrimination, celle de la politique des deux collègues.

« La France, qui accuse un déficit en médecins se tourne vers les étrangers. Les Algériens viennent grossir les rangs de leurs compatriotes installés en France quand bien même ils subissent la discrimination, celle de la politique des deux collègues. »

autres, sont assimilés au 2ème collège avec comme conséquences des disparités salariales, une reconnaissance à part entière difficile. Même un salaire divisé par deux en France reste plus attrayant. Ces médecins de seconde zone préfèrent l'exil. Le président de l'Ordre des médecins n'approuve pas et estime qu'ils auraient une utilité certaine pour le développement du système de santé. A qui doit-on jeter la pierre ? Aux pouvoirs publics qui ne bougent pas le petit doigt pour régler les problèmes de statut, de salaires ou alors aux médecins qui, souvent mal considérés et sous-payés par rapport à d'autres catégories professionnelles malgré les cinq, sept voire neuf ans d'études, aspirent à un mode de vie digne de leur rang ? Dommage pour notre pays où ces intellectuels sont une mine d'or que d'autres exploitent notamment dans des spécialités en voie d'extinction. L'absence de détermination politique du gouvernement en aura découragé plus d'un. Que l'Etat fasse son mea culpa.

S.H.

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

Vers la création d'un comité frontalier bilatéral avec la Libye

Le ministre libyen de l'Intérieur, Faouzi Abdelali, effectuera une visite en Algérie «dans quelques semaines». Projet de création d'un comité frontalier bilatéral avec la Libye pour la sécurité et la surveillance des frontières communes ; mise en place d'un plan d'action portant sur l'élaboration d'une méthode de travail commune. Ce sont les faits saillants qui ressortent de la conférence de Tripoli sur la sécurité et la surveillance des frontières à laquelle a participé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Le ministre libyen de l'Intérieur, Faouzi Abdelali, effectuera une visite en Algérie "dans quelques semaines", a annoncé lundi à Tripoli le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. "Le ministre libyen de l'Intérieur libyen effectuera une visite en Algérie dans quelques semaines pour approfondir la discussion bilatérale sur l'aide de l'Algérie dans ce domaine (de la sécurité des frontières)", a



Faouzi Abdelali, ministre libyen de l'Intérieur.

déclaré Ould Kablia à la presse à l'issue des travaux de la conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières. Il a indiqué que les deux pays tiendront "régulièrement des rencontres bilatérales" pour discuter de ce sujet. Par ailleurs, lors d'une conférence de presse conjointe avec les représentants des pays ayant participé à la conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières, le ministre a affirmé que "l'Algérie est favorable à la création d'un comité frontalier bilatéral avec la Libye pour assurer la sécurité et la surveillance des frontières communes". Le ministre a rappelé ce type de mécanisme qui lie l'Algérie avec des pays voisins, en citant notamment le Mali et le Niger. Selon Daho Ould Kablia, "ces deux comités frontaliers bilatéraux algéro-malien et algéro-nigérien fonctionnent bien et cette coopération, a donné des résultats positifs, notamment en matière de lutte contre la criminalité". L'Algérie veut développer la même approche avec la Libye pour la sécurisation et la surveillance de leurs frontières communes longues d'un millier de kilomètres, a ajouté le ministre, qui rappelle les moyens humains et matériels mobilisés par l'Etat algérien pour sécuriser ses frontières. Le

ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a qualifié, lundi à Tripoli, d'"extrêmement positifs" les résultats des travaux de la conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières, précisant que "les résultats de la conférence sont extrêmement positifs dans la mesure où ils étaient préparés par des experts qui ont apporté toutes leurs compétences pour identifier les différentes menaces qui pèsent au niveau des frontières et la sécurité des pays concernés et proposé des solutions qui ont été adoptées à l'issue des travaux". Il a ajouté à ce propos, que "chaque pays (de la région), dont l'Algérie, aura à cœur de les mettre en œuvre avec détermination et engagement". Par ailleurs, les travaux de la conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières ont été sanctionnés, lundi à Tripoli, par la mise en place d'un "plan d'action" portant sur l'élaboration d'une méthode de travail commune pour les concertations et la coopération en matière de sécurité frontalière. Il a été ainsi souligné, dans les recommandations, la nécessité de consolider le concept de frontières sécurisées de manière globale et homogène par différentes actions qui consistent notamment à "étudier la pos-

sibilité de la mise en place d'une commission au niveau des experts et des spécialistes pour l'échange des idées et des consultations dans le cadre de la sécurisation des frontières aux niveaux bilatéral et régional". Il s'agit également de "réactiver" le rôle des organisations régionales en matière de sécurité des frontières et d'adopter une stratégie commune pour renforcer la coopération dans les domaines juridique et judiciaire. Le plan d'action porte en outre sur l'étude de la mise en place d'un "mécanisme de suivi" des opérations financières ayant trait aux menaces transfrontalières et appelle à mettre l'accent sur une "approche commune globale" pour traiter les problèmes de l'immigration illégale et la consécration du principe de la "responsabilité commune" entre les pays d'origines, de transit et d'accueil. En ce qui concerne les mesures immédiates, le plan porte sur le renforcement du mécanisme d'échange de renseignement au niveau régional sur toutes sortes de menaces. S'agissant des mesures à moyen et à long termes, le plan prône la mise en place de services pour l'échange d'informations électroniques sur le crime organisé, le terrorisme, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, et créer un centre de recherche chargé d'étudier ces questions et de proposer des solutions adéquates. Par ailleurs, sur le plan du suivi de la conférence, une recommandation a été adoptée pour la création d'un "secrétariat annuel tournant" entre les pays membres dont les fonctions et la structure seront déterminées postérieurement. L'Algérie a été représentée, lors de cette réunion, par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, accompagné par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel. Outre l'Algérie et la Libye, cette rencontre a regroupé le Mali, le Niger, le Tchad, le Maroc, la Tunisie, le Soudan et l'Egypte. L'Union africaine (UA), la Ligue arabe, les Nations unies et l'Union européenne (UE), ont participé, quant à elles, en tant qu'observateurs. S. B.

TRIBUNAL CRIMINEL PRÈS LA COUR DE BISKRA

Peine capitale pour deux terroristes

Deux individus impliqués dans des crimes terroristes ont été condamnés à la peine capitale lundi par le tribunal criminel près la Cour de Biskra.

Selon des informations recueillies lors de l'audience, l'un des deux condamnés (B. R.) avait lancé le 14 juin 2003 une grenade de fabrication artisanale contre un agent de la sécurité dans la wilaya de Tébessa. L'engin n'avait pas explosé, permettant l'arrestation du mis en cause.

L'enquête avait par la suite révélé que l'auteur de l'attentat faisait partie, avec le second co-accusé (T. M.), arrêté au cours d'une seconde opération, d'un groupe terroriste armé qui activait sur l'axe Tébessa-El Oued sous les ordres du nommé Amari Saïfi, alias Abderrezak El Para.

Selon l'enquête, les mis en cause avaient pris part à plusieurs actes terroristes durant les années 1990, dressant des faux barrages et causant la mort de plusieurs militaires et d'une fillette, fauchée par une bombe à Hassi Khelifa, dans la wilaya d'El Oued.

Le tribunal criminel a suivi le réquisitoire du ministère public qui avait demandé la peine de mort.

APS

PROCÈS DES AUTEURS DE L'ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT Droukdel condamné à mort



Photo d'archives prise après l'attentat ayant ciblé le palais du Gouvernement.

La peine capitale par contumace a été prononcée, hier, par le tribunal criminel d'Alger contre Abdelmalek Droukdel et huit autres individus accusés dans l'affaire de l'attentat à l'explosif qui avait ciblé le palais du Gouvernement, le 11 avril 2007. La même peine a été également prononcée contre les accusés en fuite, Abdeslam Samir, Salem Ait Said, Meziane Ait Said, Said Ziani, Rabah Ghiato, Toufik Chamini, Djamel Niche et Abderrahmane Boudjelti. En outre, le procès se poursuit en ce qui concerne les neuf autres prévenus présents dont l'un d'entre eux a refusé d'être jugé et s'est retiré de la salle d'audience après

avocats constitués dans cette affaire, se sont retirés de l'audience en donnant pour raison le "non respect de certaines procédures", alors que le tribunal criminel a décidé de poursuivre le procès. Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thénia (W. Boumerdès) relevant de l'organisation terroriste "Al-Qaida au Maghreb islamique" (AQMI). L'attentat à l'explosif contre le Palais du Gouvernement avait été perpétré simultanément avec "un autre attentat contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar (est d'Alger), suivi d'un troisième contre le siège de la brigade de gendarmerie de Bab

l'aval du tribunal criminel présidé par le juge Hallali Taïb. Bachar Hassan, qui est l'un des principaux inculpés dans cette affaire, a vu quant à lui, son procès reporté à cause du pourvoi en cassation qu'il a interjeté contre l'arrêt de la chambre d'accusation qui le renvoie devant les Assises d'Alger. Certains

Ezzouar. Ces deux derniers attentats avaient fait 12 morts et quelque 131 blessés". Selon la même source, les services de sécurité avaient "découvert le même jour (11 avril 2007) une autre voiture piégée stationnée à la rue Djenane El-Malik dans la commune de Hydra et qui a été désamorcée par la suite". Les services de sécurité avaient arrêté les deux suspects, Slimane Adlane et Ouzandja Khaled, et réussi à identifier "la cellule secrète qui a exécuté ces attentats, appartenant à la Katibat El-Arqam". Ils ont également réussi à identifier l'auteur de l'attentat contre le Palais du Gouvernement, Boudina Merouane, alias Mouad Bin Djabal. Lors de l'audition, Slimane Adlane a reconnu qu'il était "impliqué dans ces attentats", et qu'il avait adhéré à ce groupe terroriste par l'intermédiaire de Ouzandja Khaled et que Boudina Merouane (le kamikaze) l'avait convaincu de recruter les autres accusés dans l'affaire. Il a aussi reconnu que le terroriste Ghiatou Rabah, en état de fuite, l'avait chargé de filmer le siège d'Interpol à Dar El-Beida, mission qu'il avait accomplie.

Ghiatou Rabah avait chargé également l'accusé Bachar Hassen de filmer le siège d'Interpol à Alger, outre des photos satellites prises via Internet, a-t-il précisé. De son côté, Slimane Adlane avait reconnu que Ghiatou Rabah l'avait chargé de se rendre rapidement au Palais du Gouvernement pour filmer les explosions.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI

Les 3 pôles islamistes à l'épreuve

La création de l' "Alliance de l'Algérie verte" qui regroupe les partis du MSP, d'Ennahda et d'El Islah a pour conséquence de recomposer la mouvance islamiste en trois principaux pôles.

PAR LARBI GRAÏNE

Le premier est constitué de l'Alliance elle-même, le second du Front pour la justice et le développement (FJD), nouvellement créé par Abdallah Djaballah, et le troisième du Front du changement (FC), également créé récemment par Abdelmadjid Menasra. Mais l'Alliance verte suscite la méfiance des deux autres pôles.

Abdallah Djaballah et Abdelmadjid Menasra accusent les promoteurs de ce nouveau bloc islamiste d'avoir un pied dans le pouvoir, allusion au parti de Bouguerra Soltani, qui vient de renoncer à son union avec le FLN et le RND. Sollicité pour intégrer ce bloc, à peine après avoir obtenu l'agrément pour son parti, le PLJ (Parti de la liberté et de la justice), Mohammed Saïd a décliné poliment l'offre. Malgré cette sollicitation qui lui est adressée à l'effet de rejoindre ce nouveau regroupement, il est difficile voire malvenu de ranger le PLJ dans le camp des islamistes, puisqu'il n'y a rien qui nous permet de lui endosser cette identité-là. Toujours est-il que ceux qui sont les plus susceptibles



Abdallah Djaballah.



Abdelmadjid Menasra.



Bouguerra Soltani.

d'accepter l'offre, à savoir, le FC et le FJD, de par les valeurs idéologiques qu'ils ont en partage, l'ont rejetée. Il y a effectivement des questions à se poser à propos de ces invitations à former des unions, et qui plus est, sont adressées à des partis nouveaux-nés qui n'ont pas encore donné la preuve de leur ancrage dans la société.

Les nouveaux partis qui viennent de naître à la vie peuvent aspirer légitimement à affirmer une existence et une présence sur la scène politique nationale.

Sinon à quoi aurait servi de créer un parti pour ensuite venir s'abriter sous une autre chapelle ? Tout porte à croire que l'Alliance de l'Algérie verte est habitée par la hantise de ne

pas obtenir un bon score lors des prochaines élections. Son initiateur, le MSP a beaucoup de choses à se reprocher, lui qui s'est enfermé dans un long compagnonnage avec le gouvernement.

Le Printemps arabe oblige, il essaye de faire oublier qu'il partage le bilan de la gestion gouvernementale sur au moins dix ans. En formant le pari d'attirer dans son giron les autres formations, le MSP veut s'offrir une virginité politique, du moins diluer sa non solvabilité dans le conglomerat des nouveaux sigles.

Le parti de Bouguerra Soltani craint la dispersion des voix au profit du FJD d'Abdallah Djaballah et du FC d'Abdelmadjid Menasra, qui incar-

nent un certain islamisme non encore entaché de souillures.

L. G.

ORAN ET MOSTAGANEM Les commissions de surveillance des élections installées

Les commissions de wilaya de surveillance des élections législatives ont été installées mardi à Tlemcen et Mostaganem par des membres de la Commission nationale (CNSEL), en présence des autorités locales et de représentants de partis politiques. A Oran, c'est Mohamed Zerrouki, membre de la CNSEL qui a présidé la cérémonie d'installation, donnant lieu à l'élection de Saïd Bensakina, représentant du Front national des libertés (FNL) comme président de la commission de wilaya, à l'issue d'un scrutin, auquel ont pris part neuf partis politiques.

Dans son intervention, le membre de la CNSEL a souligné l'importance des élections du 10 mai prochain qui doivent "opérer un véritable sursaut", selon lui. Il a également insisté sur le rôle dévolu à ces commissions pour veiller au bon déroulement du scrutin en toute transparence. Dans la wilaya de Mostaganem, la cérémonie d'installation a été présidée par Temine Abdallah, membre de la commission nationale (CNSEL), en présence des autorités locales et des représentants de formations politiques. Ces derniers ont élu Hemmamda Bendehiba, du parti Fadjr El Djadid, à la tête de la commission de wilaya. Cinq vice-présidents et un rapporteur ont été également désignés par leurs pairs.

Dans son intervention, le membre de la CNSEL a souligné la nécessité de veiller au respect des dispositions de la loi électorale et du règlement intérieur de la commission nationale afin de garantir toute la transparence et la crédibilité du scrutin du 10 mai prochain.

L. B.

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER DES ENSEIGNANTS

Le scepticisme des syndicats de l'éducation

PAR KAMAL HAMED

Les négociations entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats du secteur portant sur la révision du statut des enseignants se poursuivent. Plusieurs rounds de négociations ont déjà eu lieu entre les deux parties sans parvenir, à tout le moins pour l'heure, à un résultat concret. D'où le scepticisme affiché, notamment, par le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF). Les deux parties se sont ainsi rencontrées avant-hier, en présence des représentants de la direction générale de la Fonction publique mais en l'absence des représentants du ministère des Finances, et ont prévu de remettre ça aujourd'hui aussi, en vue de trouver un terrain d'entente. Faute de quoi les deux syndicats, de loin les plus représentatifs des enseignants, n'excluent pas, à travers des menaces à peine voilées, d'initier des actions de protestations pour la

satisfaction de l'ensemble de leurs revendications puisque ils appellent d'ores et déjà à la mobilisation des troupes. Car, pour le Cnapest, le ministère de l'Education nationale a rejeté ses propositions. « *L'acceptation par le ministère de nos propositions, de manière globale et sans tri, signifie pour nous un rejet* », estime le syndicat dans un communiqué rendu public hier avant de préciser que « *cette manière de faire ne fait que semer le doute quant à l'aboutissement de ce dossier* ». Et c'est sans doute pour cette raison que le coordinateur national du Cnapest, Larbi Nouar, qui a signé ce communiqué, invite les bureaux de wilayas à tenir leurs conseils et ce, en perspective de la réunion du conseil national prévue dans le courant de la deuxième semaine des vacances. Lors de la réunion d'avant-hier, le Cnapest a annoncé avoir proposé la création d'un nouveau grade, celui de professeur formateur qui aura pour mission, en plus de celle de l'enseignement, d'encadrer les nouveaux enseignants. Le Cnapest revendique en outre l'intégration des enseignants

de l'enseignement dans les lycées ainsi que les enseignants contractuels au grade d'enseignant du secondaire. Ce syndicat réclame aussi l'intégration des enseignants du secondaire qui ont dix années d'expérience au grade d'enseignant principal. L'UNPEF n'est pas en reste puisqu'elle a, elle aussi, considéré que cette réunion n'a pas été à la hauteur des espérances des syndicats qui souhaitaient que le ministère ait une position plus tranchante sur les dossiers en suspens. Ce syndicat, qui a dénoncé l'absence des représentants du ministère des Finances, a aussi annoncé une réunion de son conseil national vers la fin du mois en cours et ce, d'après le communiqué rendu public hier, afin « *de parer à toute éventualité* ». L'appel à la grève de ces deux syndicats n'est pas à écarter et l'on risque d'avoir un troisième trimestre assez mouvementé, comparativement aux deux premiers qui ont été relativement calmes. C'est dire que faute d'accord avec le ministère de l'Education nationale, il y a un réel risque de perturbation de ce qui reste de l'année scolaire.

K. H.

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES MAGHRÉBINS DE LA CONSTRUCTION EN QUÊTE DE PARTENARIAT ET D'AFFAIRES

50 entreprises à Alger pour des contrats de business

« Plusieurs délégations d'entrepreneurs de pays maghrébins et européens se sont rencontrées, hier à l'hôtel Sheraton dans le cadre d'une rencontre intitulée "Bâtimaghreb" pour discuter des thèmes de partenariat et d'affaires concernant l'innovation dans les matériaux de construction et les nouveaux procédés », nous a notamment déclaré le directeur de l'entreprise algérienne Antares Développement, Mustapha Messaoudi.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, pas moins de 11 entreprises tunisiennes, 4 italiennes, 2 marocaines, et 2 françaises, ainsi que 26 entreprises algériennes exposantes sur 530 présentes à cet événement, sont animées d'une détermination dans le but de décrocher des contrats de partenariat et de coopération. "L'objectif essentiel assigné à cette rencontre consiste, notamment, à mettre en relation les opérateurs économiques algériens entre eux et les entreprises maghrébines. Il s'agit, en fait, de fructifier des affaires de business et nouer des relations durables, car le monde est devenu petit. Pour nous, ce genre de rencontres nous permet surtout de se connaître et développer des relations de partenariat entre les sociétés



maghrébines de la construction afin de promouvoir un marché commun dans l'espace économique du Maghreb", selon M. Messaoudi.

Workshop technique pour présentation de brevet

Le workshop qui voit la participation de 40 entreprises sera une bonne opportunité pour parler d'un nouveau brevet tunisien sus-

ceptible d'intéresser les entrepreneurs algériens et maghrébins.

Cette rencontre assortie de plusieurs activités dont le workshop technique, les différents stands exposants a reçu de nombreux visiteurs et professionnels du secteur de la construction et la recherche d'opportunités de partenariat et de contrats avec les fournisseurs de matériaux de construction, de prestataires de services et de solutions durables. En Algérie, 41 % de l'énergie totale

est confinée dans le secteur résidentiel et tertiaire tandis que 38 % de l'énergie électrique du secteur résidentiel servent pour le refroidissement. En effet, l'économie d'énergie tend à répondre à des besoins et impératifs sociaux, environnementaux et économiques.

Suivant les normes de construction et d'urbanisme mondiales, les opérateurs économiques des pays maghrébins, qui mettent l'accent sur les relations business to business, veulent des constructions adaptées, des résistances aux séismes et des fonctions de protection en matière de construction durable. C'est l'essence même des tendances mondiales relatives aux constructions normatives. Le représentant de l'entreprise allemande Knauf a indiqué que la méthode de construction de cette firme est adaptée à tous les secteurs du bâtiment et accompagne plus de 550 professionnels algériens, notamment à Ghardaïa et Tlemcen.

Cette firme germanique, qui a un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros possède un centre de formation où elle accueille 700 stagiaires par an, et dont l'usine Knauf d'Oran est une société à 100 % de droit algérien depuis 2010 avec 200 collaborateurs directs et 100 autres indirects. L'unité d'Oran, la plus grande en Algérie, assure une production de plaques de 20 m2 de l'ordre de 580 000 tonnes par an.

A. A.

FORUM MONDIAL DE L'EAU

Conférences-débats au stand algérien sur la politique nationale de l'eau

Algérie, qui a initié une courageuse politique de développement des ressources hydriques avec un peu plus de 200 milliards de dinars à l'orée de 2014, est très présente au Forum mondial de l'eau, ouvert lundi à Marseille, avec un stand animé par les différentes sociétés gestionnaires de l'eau, ainsi qu'une forte délégation ministérielle conduite par le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal. Le stand algérien est animé par les entreprises gestionnaires de la distribution de l'eau à Alger (SEAAL), à Oran (SEOR) et Constantine, ainsi que l'Agence nationale des barrages et celle de l'assainissement.

Le stand de l'Algérie, très fréquenté par les participants à ce forum, qui regroupe près de 20.000 participants entre délégations officielles, exposants, représentants de groupes industriels et ONG altermondialistes, a abrité mardi dans la matinée une conférence-débat animée par le directeur général de la SEAAL, Jean Marc Jahn.

Le thème de cette rencontre-débat est "comment atteindre en 3 à 5 ans le H24 dans un grand système urbain ? L'exemple d'Alger". Cette rencontre sera suivie par celle qu'animerait le directeur de la SEOR sur "la sensibilisation des usagers à l'approche de la saison estivale". Dans l'après midi,

une conférence sur "le complexe de Beni-Haroun : un exemple de mega-projet réalisé en Algérie" sera donnée par un responsable de l'Algérienne des eaux (ADE).

Enfin, "la réutilisation des eaux épurées en Algérie : situation et perspectives" sera donnée par un des responsables présents au Forum de l'Agence nationale de l'assainissement.

Le stand algérien avait été très visité au premier jour de ce forum qui rassemble les grands décideurs et experts mondiaux de l'eau, notamment par des délégations de Palestine, de Tunisie, de Cuba et d'Iran, outre les nombreux participants à ce forum, venus

s'enquérir des potentialités hydriques de l'Algérie, ses projets et les opportunités d'investissements dans le domaine de l'eau.

FACE AU DOLLAR

L'euro se replie légèrement

L'euro reculait face au dollar, hier, les inquiétudes persistantes sur la santé économique de la zone euro prenant le dessus sur le sentiment de soulagement provoqué par l'adoption lundi par les ministres des Finances de la zone euro du nouveau plan d'aide à la Grèce.

L'euro valait 1,3124 dollar contre 1,3147 dollar lundi. L'euro montait face à la monnaie japonaise à 108,38 yens contre 108,22 yens lundi. Le dollar progressait aussi face à la devise nipponne à 82,58 yens contre 82,32 yens la veille.

La monnaie unique européenne a amorcé un rebond lundi suite à l'adoption par les ministres des Finances de la zone euro réunis à Bruxelles d'un deuxième plan d'aide à la Grèce, pour un montant de 130 milliards d'euros. En plus des 130 milliards d'euros d'aide publique, financée en grande partie par les Européens, la Grèce devrait recevoir également 18 milliards du Fonds monétaire international (FMI), qui doit prendre une décision le 15 mars.

Par ailleurs, les cambistes décortiquent mardi les chiffres des ventes de détail aux Etats-Unis pour février, en quête de confirmation de la bonne tenue de la première économie mondiale. La livre britannique montait face à l'euro à 83,80 pence pour un euro, comme face au billet vert à 1,5660 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro à 1,2060 franc suisse pour un euro, et reculait face au billet vert à 0,9188 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.696,76 dollars contre 1.697,50 dollars lundi soir.

R.E.

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Rencontre informelle le 30 mars à Genève

Une rencontre informelle avec le groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est prévue le 30 mars à Genève, a-t-on appris mardi d'une source proche du dossier. « Cette rencontre intervient pour préparer le 11ème round des négociations multilatérales prévu en juin », a déclaré la même source à l'APS. Elle sera consacrée à "la présentation des transformations législatives et réglementaires opérées en Algérie" depuis 2008, date de la tenue du 10ème round et à "l'examen des réponses apportées par l'Algérie aux questions des pays membres de l'organisation".

Il s'agit pour la délégation algérienne de faire un point de situation sur l'état d'avancement des réformes engagées par l'Algérie pour se conformer aux règles de l'OMC en matière du commerce multilatéral mondial, a-t-elle ajouté. En 2010, l'Algérie avait répondu à 96 questions des pays membres de ce groupe de travail. La réunion informelle avec ce groupe, présidée par M. François Roux, verra également la présentation par la délégation algérienne d'un rapport sur l'état d'avancement des négociations bilatérales". M. Roux, qui est l'ambassadeur de la Belgique à l'OMC à Genève, a été désigné en décembre dernier comme président du groupe de travail

de l'accession de l'Algérie à cette organisation.

Cette réunion informelle sera précédée par une série de rencontres bilatérales avec

certains pays membres de l'organisation et qui se tiendront du 22 au 28 mars à Genève.

R.E

ALORS QUE LA PRUDENCE EST DE MISE AVANT LES DÉCISIONS DE LA FED

Les prix du pétrole en hausse

Les prix du pétrole s'établissaient en hausse, hier, en cours d'échanges européens, après leur accès de faiblesse de la veille, mais la prudence reste de mise, le marché étant hanté par les inquiétudes sur la demande et avant les résultats de la réunion de politique monétaire de la Banque centrale américaine (Fed). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'échangeait à 125,82 dollars, en hausse de 48 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 45 cents à 106,79 dollars. Après avoir reculé lundi de plus de 1 dollar à New York et de plus de 60 cents à Londres, les cours du baril regagnaient un peu de terrain mardi, mais les inquiétudes sur les perspectives de la demande pétrolière mondiale continuaient de peser sur le marché. La Chine a

annoncé lundi avoir enregistré en février son plus important déficit commercial en plus d'une décennie, à 31,48 milliards de dollars, ce qui a contribué à attiser les doutes sur la solidité de l'économie du deuxième pays consommateur de brut. Les opérateurs restaient par ailleurs sur leurs gardes avant une réunion, mardi, du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, guettant tout commentaire sur un éventuel troisième programme d'assouplissement monétaire. Dans le même temps, le marché reste soutenu par les tensions toujours vives entre l'Iran et les pays occidentaux, qui soupçonnent Téhéran de développer un programme nucléaire à visée militaire. L'UE a décidé en janvier un embargo contre le brut iranien, obligeant ses pays membres à chercher des sources d'approvisionnement alternatif, ce qui alimente les tensions sur les marchés pétroliers.

R. E.

CONSTANTINE

Lancement des 1^{ers} logements promotionnels aidés

La nouvelle formule du logement promotionnel aidé (LPA) sera étreinée dès le mois prochain à Constantine avec le lancement de 8.000 unités sur les 12.000 accordées à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué le wali, Nouredine Bedoui. "La réalisation d'un quota de 6.000 logements de ce programme a été confiée à six promoteurs publics qui devront se conformer au mode opératoire arrêté pour la première fois dans la wilaya, impliquant l'administration dans les différentes phases de réalisation, ainsi que dans la désignation des souscripteurs sur la base de l'étude des dossiers et d'une enquête minutieuse", a précisé le même responsable à l'APS. La réalisation des 6.000 autres unités, y compris le reliquat de 2.000 logements à lancer en mars prochain, sera confiée à 18 promoteurs privés, a ajouté M. Bedoui, faisant part du recensement de 67 soumissionnaires ayant émis le souhait de participer à ce programme. La conduite de cet "important" projet d'habitat sera soumise à un "contrôle rigoureux qui ne laissera aucune brèche aux dépassements", a souligné le wali, précisant que c'est l'administration qui veillera à la bonne marche des chantiers à travers ses outils de suivi et de contrôle. Relevant que plus de 40.000 demandes liées aux logements promotionnels aidés sont enregistrées dans la seule commune de Constantine, M. Bedoui a affirmé que ce programme sera "réceptionné en totalité dans les délais arrêtés contractuellement du fait des mesures prises quant à l'organisation des chantiers".

BATNA

1.450 secouristes formés en 2011

Les services de la Protection civile (PC) de la wilaya de Batna ont assuré, en 2011, une formation aux premiers secours qui a touché 1.450 bénévoles, a indiqué le directeur de wilaya de la PC en marge de la semaine de prévention des risques domestiques. Ces formations ont concerné des citoyens de toutes les catégories d'âge, a précisé le colonel Larbi Zerzi, signalant que des stages similaires avaient été organisés durant la même année au profit des éléments de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que des agents des Douanes algériennes. Le même responsable a fait état, pour cette période, de près de 13.000 interventions effectuées par les services de la Protection civile, dont le sauvetage et l'évacuation de 1.361 personnes blessées. En 2011, la Protection civile de la wilaya de Batna a bénéficié d'une enveloppe de 90 millions de dinars qui a, notamment, permis l'ouverture et l'équipement de plusieurs unités d'intervention dans des daïras éloignées, dont celle de T'kout, a ajouté le colonel Zerzi.

GUELMA

Ouverture d'un service de gynécologie à Bouchegouf

L'établissement public hospitalier (EPH) de Bouchegouf (35 km à l'Est de Guelma) vient d'être doté d'un service de gynécologie obstétrique destiné à améliorer la qualité de la prise en charge des malades, selon l'administration de cette structure. Ce service, qui faisait "cruellement défaut" à cette localité, permettra de répondre aux besoins des malades et des parturientes de sept communes de la région est de la wilaya, parmi lesquelles Medjez Sfa, Oued Fragha, Bouchegouf, Hammam N'bails et Dahouara. L'ouverture de ce service spécialisé en gynécologie contribuera à réduire la pression exercée sur les établissements hospitaliers universitaires des wilayas limitrophes, notamment le CHU Ibn Rochd de Annaba qui accueillait la majorité des cas relevant de l'obstétrique dans cette région. L'EPH de Bouchegouf assure également des soins à différentes catégories de malades, selon la même source qui a fait savoir que 1.277 opérations chirurgicales, toutes spécialités confondues, y ont été réalisées en 2011, dont 350 coelioscopies.

APS

ADRAR, MONTAGE DE MICRO-ENTREPRISES

Formation pour une vingtaine de jeunes femmes

Dans la commune de Tissabit (Adrar), une vingtaine de filles du Ksar de Brinkane bénéficient de sessions de formation sur les modalités de montage de micro-entreprises d'artisanat, a indiqué la semaine passée la secrétaire de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces sessions, qui ont été initiées en coordination avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et les dispositifs d'emploi, portent sur la formation dans les créneaux de la couture et de la broderie traditionnelle, a précisé Mme Bendiba Meriem. S'inscrivant dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme, cette initiative vise à soutenir cette frange sociale dans le montage de leurs propres petites entreprises artisanales, avec l'appui des dispositifs de l'emploi et les avantages préconisés par la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Adrar, souligne l'APS, ajoutant que cette action de formation avait coïncidé



avec le lancement des festivités célébrant la Journée mondiale de la femme, à travers des expositions sur les produits de l'artisanat, organisées au Ksar de Brinkane, à Adrar et à Zaouiet Kounta. Dans le cadre des activités initiées par le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, le centre Essouika d'Adrar abrite une exposition des créations de la femme au foyer, comportant une panoplie d'articles réalisés grâce aux crédits accordés

par le biais des dispositifs de l'emploi et aux qualifications obtenues des centres et instituts de formation. Des communications et exposés sur les mécanismes de l'emploi et de financement des projets au profit de la femme au foyer, la formation en milieu rural et le rôle de la femme dans le développement local ont figuré au programme de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

B. M.

ORAN, DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

123 hectares de foncier récupérés en 2011

Le portefeuille foncier de la wilaya d'Oran a été consolidé de plus de 123 hectares en 2011, a indiqué le Directeur de la réglementation et de l'administration générale (DRAG).

Cette opération constitue la première étape d'une action d'assainissement du dossier de l'Accès à la propriété foncière agricole (APFA), a précisé M. Rabah Aït Ahcen lors d'un forum hebdomadaire du groupe de presse *Ouest Tribune*.

La superficie récupérée intervient, selon ce responsable, suite à l'annulation de l'ensemble des attributions qui avaient été signées par méconnaissance des mécanismes juridiques prévalant en la matière.

Le régime juridique, suivi pour l'octroi

des terrains en question, n'est pas applicable dans la wilaya d'Oran, sachant qu'il est spécifique aux régions des Hauts-Plateaux et du sud du pays, a expliqué le DRAG.

L'opération d'assainissement se poursuit encore, a-t-il signalé, ajoutant que les instances concernées, en l'occurrence les Directions des Domaines et l'Agence foncière, ont été instruites pour engager des actions judiciaires à l'encontre des contrevenants.

Aït Ahcen a fait savoir, en ce sens, que les terrains demeurés nus, en dépit de leur affectation, feront également l'objet d'action en vue de leur récupération, y compris ceux acquis dans le cadre des coopéra-

tives immobilières. Par ailleurs, la régularisation administrative dans ce même secteur a permis, en 2011, la délivrance de plus de 2.000 actes de propriétés principalement dans la commune de Bir El-Djir à l'extension Est d'Oran.

"Le problème du foncier accusé jusque-là dans la wilaya d'Oran pour la réalisation d'équipements publics ne se pose plus", a affirmé le DRAG.

Le wali d'Oran avait déclaré en 2011 que l'évaluation des disponibilités foncières d'Oran permet d'envisager la programmation de 40.000 nouveaux logements en appoint aux opérations inscrites ou en cours de réalisation.

APS

KHENCHELA, TRÉMIE ET OUVRAGE D'ART SUR LA RN 88

Lancement des travaux de réalisation

Les travaux de réalisation d'une trémie et d'un ouvrage d'art à la sortie sud de la ville de Khenchela, sur la RN 88 reliant les wilayas de Tébesa et de Souk-Ahras, par Oum El-Bouaghi, viennent d'être lancés.

Deuxième du genre à être réalisée dans la ville de Khenchela après celle construite en 2011 à la sortie nord de la ville, la nouvelle trémie, longue de 60 m, sera livrée dans un délai de 24 mois, a indiqué la Direction de wilaya des travaux publics. Inscrit au titre des programmes sectoriels

décentralisés de l'exercice 2011, ce projet mobilise un financement de 300 millions de dinars, a précisé la même Direction, ajoutant que la RN 88 sera doublée sur 30 km, depuis la localité de Aïn Touila jusqu'aux limites de la commune de Dhalaâ, dans la wilaya voisine d'Oum El-Bouaghi.

Le secteur des travaux publics avait été renforcé en 2011 dans la wilaya de Khenchela par 2 échangeurs réalisés sur la RN 88 au niveau du tronçon reliant Khenchela à Batna, ainsi que par un contournement de la ville de Kaïs, un

échangeur et un ouvrage d'art à El-Hamma. Réalisés au titre du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux, ces deux derniers ouvrages ont mobilisé une enveloppe financière de 500 millions de dinars, a-t-on précisé, ajoutant que les deux échangeurs en question, dont le premier s'étend sur 450 m à l'entrée sud de la ville de Kaïs et le second sur 500 m à la sortie nord de la même ville, sont dotés d'un éclairage alimenté par l'énergie solaire.

APS

TIZI-OUZOU, AIT OUIHLANE

Un village sans électricité

C'est un véritable calvaire que vivent les habitants du village Ait Ouhiplane dans la commune d'Ait Toudert, situé à cinquante kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

Après avoir patienté durant plusieurs semaines, le Comité du village a décidé de sortir de sa réserve et de saisir la presse sur le problème d'absence d'électricité dans lequel le village se débat depuis deux mois. « Plusieurs pétitions et réclamations adressées aux responsables locaux et au chef d'agence de Ain El Hammam de Sonelgaz sont restées sans réponse et les responsables sont aussi restés insensibles au calvaire que nous vivons au quotidien depuis plus de deux mois déjà, période qui témoigne de notre patience, de notre sagesse à privilégier les voix légales, du dialogue et de la réclamation pacifique, dans le respect de la hiérarchie. Après la période glaciale que nous venons de subir avec le blocage des voies d'accès, le manque de gaz, vivant dans l'indifférence totale avec le strict minimum et une situation critique, est venue s'ajouter le problème d'électricité, dont nous ne jouissons convenablement chaque jour que du petit matin jusqu'à 13 heures, et puis, plus rien... », déplorent les citoyens. Selon ces derniers ce problème est dû à la capacité inadaptée du transformateur, raccordant en totalité les abonnés du village Ait Ouhiplane, une partie



importante du village Iguer Adloun ainsi qu'une partie du village Ait Toudert. Le comité de village ajoute que ledit transformateur a été remplacé sans raisons apparentes. L'ancien transformateur a fonctionné normalement durant dix années, ajoutent-ils. Les responsables du Comité du même village déplorent en outre l'inertie des responsables au niveau wilayal saisis au sujet du problème d'électricité. Ils enchaînent que tout au long de ces deux mois, ils ont puisé toutes les voies de recours administratives légales. Les concernés disent avoir saisi le maire de leur localité, le président de l'assemblée populaire wilayale, le chef d'agence Sonelgaz de Ain El Hammam... Mais en vain. Ils estiment que leur problème étant local, sa solution ne pourrait être que locale.

C'est ainsi qu'il a été décidé par le comité de village de saisir directement le wali de Tizi-Ouzou par écrit : « Par la présente, nous venons frapper aux dernières portes susceptibles de régler notre problème définitivement, en vous demandant de rappeler à chacun des responsables concernés les droits, les devoirs et les responsabilités que lui confèrent ses fonctions ».

Les représentants des villageois estiment que si le mutisme de l'administration se poursuit, ils seront dans l'obligation d'avoir recours à des actions de protestation. Enfin, les citoyens exigent le respect et la dignité qui leur sont dus, le rétablissement de leur droit à l'électricité par un courant stable et continu, le remplacement de l'actuel transformateur par un autre plus puissant pouvant desservir correctement tous les abonnés déjà raccordés et prévoir le raccordement des nombreuses constructions en cours et à venir dans le cadre des constructions rurales par lesquelles l'Etat tente de juguler l'exode massif des populations vers les villes. Aussi, il est demandé le rétablissement de l'éclairage public qui a été coupé pour renforcer le courant dans les foyers. Par ailleurs, les mêmes citoyens revendiquent le raccordement des habitations en instance et la remise en état des compteurs coupés et déplombés. Enfin, le Comité de village demande que la daïra de Ouacif soit détachée du giron et du champ d'action de l'agence Sonelgaz de Ain El-Hammam et l'élévation du bureau Sonelgaz de Ouacif au rang et au statut d'agence avec tout ce que cela nécessite en moyens humains et matériels.

L. B.

OUACIF

Le CFPA en grève illimitée



Les travailleurs du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ben Ahmed de la daïra de Ouacif, dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont en grève illimitée depuis cinq jours, avon-nous appris hier auprès de la section syndicale de l'union générale des travailleurs algériens de ce centre de formation. Avant le lancement de cette grève, plusieurs organismes ont été saisis par les travailleurs afin de trouver une solution à l'amiable aux problèmes soulevés, notamment l'Union locale UGTA, l'Union de wilaya, la direction de wilaya de la formation professionnelle...

Les grévistes soulignent que le dialogue entre eux et la direction est réduit à un dialogue de sourds. Aussi, les revendications soulevées dans une déclaration rendue publique le 22 février dernier n'ont pas été prises en charge et la situation au sein de l'établissement reste inchangée et qu'elle s'aggrave, ajoutent les protestataires. Il s'agit notamment des conditions de travail ainsi que du comportement des responsables à l'égard des travailleurs. Pour mettre fin à leur débrayage, les travailleurs du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ben Ahmed de Ouacif exigent la tenue d'une assemblée générale avec la directrice de wilaya de la formation.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Hommage au chanteur Mouloud Habib

Lundi dernier, la grande salle de spectacles de la maison de la culture de Tizi-Ouzou a vécu des moments émuants à l'occasion de l'hommage rendu au chanteur Mouloud Habib. Ce dernier, malgré son état de santé, a tenu à marquer de sa présence l'hommage. Etaient également présents de nombreux chanteurs des anciennes générations à l'instar de Taleb Rabah, Kamal Hamadi, Rabah Ouferhat, Drifa et la liste est encore longue. En plus de nombreuses chansons interprétées par les artistes, des témoignages ont été l'occasion de revenir sur la vie et le parcours de Mouloud Habib très peu connu des nouvelles générations. Natif du village Azouza près de Larbâa Nath Irathen, dans la wilaya de Tizi Ouzou le 8 janvier 1951, Mouloud Habib quitte très tôt sa localité pour s'installer dans la capitale. Il effectue ses débuts au niveau de la radio nationale, chaîne II dans une émission enfantine présentée à l'époque par Mohamed Benhanafi, qui nous a quittés récemment. A l'époque déjà, Mouloud Habib interprétait les chansons destinées aux enfants de son âge. L'effet de



l'Indépendance aidant, Mouloud Habib chante son célèbre chant patriotique *Nek damjahed amechtouh* (Moi, le petit maquisard). Cette première chanson l'encourage pour chanter d'autres qui lui sont composées par le poète Mohamed Benhanafi. Puis, Mouloud Habib se retrouve dans d'autres émissions de jeunes qu'il anime avec Madjid Bali. Après le succès enregistré par ses chansons, Mouloud Habib est

pris en charge par Kamal Hamadi. Il enregistre un riche répertoire, constitué de très belles chansons avec notamment le tube de l'époque *Aldjia*, un hymne à l'amour qui le fait sortir définitivement de l'anonymat. Les chansons qui lui sont composées par Kamal Hamadi le propulsent au devant de la scène artistique, comme Tassadit, taj-mait, Ferroudja, Amghar azemni, Midaada, Avehri... Le riche répertoire de Mouloud Habib renferme plus de quarante chansons, toutes archivées au niveau de la radio, Chaîne II.

Mouloud Feraoun, toujours dans les cœurs

La maison de la culture Mouloud-Mammeri organise à partir d'aujourd'hui, la commémoration de l'assassinat, par l'OAS, de l'écrivain Mouloud Feraoun ainsi que des cinq inspecteurs tués en sa compagnie, à savoir Ali Hammoutene, Marcel Dasset, Robert Eymard, Max Marchand et Salah Ould Aoudia. Le programme s'ouvrira dans la matinée d'aujourd'hui avec une exposition d'articles de presse, des photographies, livres autours

des six inspecteurs, des travaux illustrés d'un extrait de l'œuvre de Mouloud Feraoun, à savoir *Le fils du pauvre*, réalisés par des enfants de l'atelier de dessin de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Le programme de la direction de la culture prévoit aussi des déclamations de poèmes d'Emanuel Robles écrits le jour de l'assassinat de Mouloud Feraoun. Cette rencontre sera animée par Belaid Zahia de l'entreprise nationale des arts graphiques. Des textes de Mouloud Feraoun seront lus par les étudiants du département de français de l'université de Tizi-Ouzou. Les textes sont traduits en tamazight et en arabe. Plusieurs conférences sont annoncées par les organisateurs à cette occasion. Elles seront animées par les universitaires Ben Salem Houria, Malika Boukhelou, Youcef Merahi et Mohamed Ghobrini. Des recueils sur les tombes de Mouloud Feraoun et Ali Hammoutene sont prévus ainsi qu'une table ronde de témoignages sur Ali Hammoutene, qui sera animée en présence de son fils Mohamed Hammoutene.

L. B.

BELGIQUE

**Un imam tué
dans une mosquée**

Une personne a été tuée et une blessée lundi dans un incendie criminel perpétré dans une mosquée d'Anderlecht, un quartier de la ville de Bruxelles, a indiqué la police locale.

"Un suspect a été interpellé sur place", a souligné une porte-parole de la police, Marie Verbeke, précisant que la personne décédée, née en 1965, avait manifestement succombé à une asphyxie due aux fumées. Les secours ont reçu un appel vers 18h45 (17h45 GMT) demandant une intervention. La personne blessée ne l'a été que légèrement, par une intoxication due à la fumée dégagée par les flammes, selon la même source.

"Un témoin a vu une personne mettre le feu", a encore indiqué la porte-parole. "Il y a beaucoup de dégâts, apparemment toute la mosquée ou presque toute la mosquée a brûlé", a-t-elle dit.

Selon le bourgmestre (maire) d'Anderlecht cité par l'agence Belga, c'est un jet de cocktail Molotov qui aurait provoqué l'incendie.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU

**Présence de 80 observateurs
de la Cédéao**

Une mission de 80 observateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) conduite par l'ex-président nigérien de transition, le général Salou Djibo, sera déployée en Guinée-Bissau pour le premier tour de la présidentielle du 18 mars, a annoncé la Cédéao lundi.

"La Commission de la Cédéao a nommé l'ancien président intérimaire du Niger, le général Salou Djibo, à la tête de sa mission d'observation de 80 membres pour l'élection présidentielle du 18 mars en Guinée-Bissau", indique l'Organisation ouest-africaine basée à Abuja (Nigeria) dans un communiqué.

La mission "sera déployée dans l'ensemble des neuf régions du pays", précise-t-elle. Ses membres comprennent des parlementaires, des experts électoraux et juridiques des pays membres, des représentants d'organisations de la société civile de la région.

L'Union européenne (UE) n'enverra pas d'observateurs pour le scrutin en raison du délai pour son organisation - deux mois - "relativement court pour préparer une mission de supervision électorale", a affirmé le 8 mars le représentant de l'UE à Bissau, Joaquim Gonzalez Ducay.

"Cependant, deux experts européens viendront travailler avec la CNE", avait-il ajouté, en précisant que dix parlementaires britanniques étaient également attendus à Bissau pour surveiller l'élection.

NAUFRAGE AU BANGLADESH

**150 personnes portées
disparues**

Au moins 150 personnes sont portées disparues au Bangladesh après le naufrage, mardi matin, d'un ferry transportant 200 passagers, a annoncé la police, précisant que plus d'une trentaine de survivants avaient été retrouvés.

"Environ 35 passagers ont été sauvés par un autre ferry. Mais plus de 150 passagers manquent à l'appel", a déclaré le chef de la police locale, Shahidul Islam.

Un bateau de sauvetage était sur les lieux pour tenter de localiser l'endroit exact où le ferry a coulé, a indiqué M. Islam.

Le ferry à deux étages, Shariatpur 1, a été heurté par un autre bateau au milieu du fleuve Meghna, au sud-est de la capitale du Bangladesh, Dacca, a-t-il dit.

APS

SYRIE, PROPOSITIONS DE MÉDIATION

La réponse attendue de Bachar Al Assad

Le président syrien, Bachar al-Assad, doit donner mardi matin sa réponse aux propositions de médiation de l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe.

Les Comités locaux de coordination, qui animent la mobilisation antirégime sur le terrain, ont appelé à une journée de deuil mardi à travers la Syrie, après la découverte d'une cinquantaine de corps de femmes et d'enfants carbonisés, égorgés ou poignardés à Homs (Centre), un "massacre" attribué par des militants aux forces gouvernementales et par la télévision officielle à des "gangs terroristes".

L'opposition a appelé à une "intervention militaire internationale et arabe urgente" alors qu'au Conseil de sécurité de l'Onu, les chefs de la diplomatie des Etats-Unis et d'Europe d'une part et de la Russie de l'autre continuaient d'afficher leurs divergences sur la situation en Syrie.

Des photos et vidéos diffusées par des militants syriens montrent des enfants à la tête ensanglantée et au visage mutilé, ainsi que des corps complètement carbonisés, égorgés ou poignardés dans ce haut lieu de la contestation populaire repris à 70% par l'armée après des assauts sanglants.

Des centaines de familles ont fui notamment Karm al-Zeitoun "par crainte de nouveaux massacres", selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Mais le ministre syrien de l'Information, Adhane Mahmoud, a accusé



"les gangs terroristes" d'avoir perpétré le massacre "en vue de susciter des réactions internationales contre la Syrie". Il a par ailleurs accusé l'Arabie saoudite et le Qatar, pays critiques de Damas, d'être "complices" de ces "gangs". Le régime Assad, depuis le début de la révolte le 15 mars 2011, se refuse à reconnaître la contestation et dit pourchasser des "terroristes" semant le chaos dans le pays.

A New York, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a appelé implicitement la Chine et la Russie à changer de position sur la Syrie, en demandant à "toutes les nations" de soutenir le plan de la Ligue arabe pour le règlement de la crise.

Mais son homologue russe, Sergueï Lavrov, a jugé que les sanctions unilatérales, les tentatives pour favoriser un "changement de régime" à Damas et les encouragements donnés à l'opposition armée constituaient des "recettes risquées d'ingénierie géopolitique qui ne peuvent aboutir qu'à une extension du conflit".

L'armée syrienne a repris notamment ses bombardements sur les quartiers rebelles d'Idleb (Nord-Ouest) qui échappent toujours à son contrôle, selon l'OSDH. "La situation humanitaire est indescriptible, les habitants manquent totalement d'eau et d'électricité et les communications sont coupées", a dit un militant.

R. I./ Agence

VIOLENCES AU YÉMEN

Un chef d'Al-Qaïda et trois policiers tués

Un chef local d'Al-Qaïda au Yémen a été tué hier dans un accrochage avec les forces de sécurité dans la province de Bayda, au sud de Sanaa, après un attentat suicide ayant coûté la vie à trois

policiers, a-t-on appris auprès des services de sécurité. Le réseau a intensifié ses attaques contre les forces gouvernementales depuis l'élection le 21 février d'Abd Rabbo Mansour Hadi à la tête de l'Etat, en

remplacement du président contesté Ali Abdallah Saleh.

"Nasser al-Dhafri, un chef d'Al-Qaïda dans la province de Bayda, a été tué dans un accrochage avec la police", selon l'AFP. L'accrochage a suivi un attentat suicide: un kamikaze au volant d'une voiture piégée s'est fait exploser contre un point de contrôle des forces de sécurité à al-Sawadeya, au nord-ouest de Bayda, chef-lieu de la province de même nom. Trois policiers ont été tués et six autres blessés dans cet attentat, selon la source des services de sécurité, qui l'a attribué à Al-Qaïda.

Peu après l'attentat, des hommes armés ont ouvert le feu contre le point de contrôle, suscitant une vive réplique des forces gouvernementales qui ont tué deux des assaillants, dont Nasser al-Dhafri. Les assaillants ont réussi à kidnapper deux policiers, selon la même source.

Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), née de la fusion des branches saoudienne et yéménite de l'organisation, a profité de l'affaiblissement du pouvoir de Sanaa en raison de la révolte contre M. Saleh pour renforcer sa présence dans le pays.

R. I./ Agence

BANDE DE GHAZA

Accord de cessez-le-feu israélo-palestinien

Un cessez-le-feu "complet et réciproque" est intervenu entre Palestiniens de la bande de Ghaza et Israël, après quatre jours de bombardements meurtriers menés par l'aviation israélienne contre ce territoire, sous blocus depuis plus de cinq ans, a indiqué un responsable du renseignement égyptien dans la nuit de lundi à mardi. "Un accord complet et réciproque pour terminer les hostilités actuelles entre les deux parties, y compris un arrêt des assassinats, est entré en vigueur à une heure du matin mardi (lundi 23h GMT)", a précisé ce responsable impliqué dans une médiation égyptienne pour réinstaurer une trêve à Ghaza. Le responsable du renseignement égyptien a ajouté, selon l'AFP, que l'accord était survenu à la suite de "contacts intensifs" du Caire avec les deux camps afin de "stopper les opérations militaires contre la bande de Ghaza et mettre fin au bain de sang palestinien". Au total, 25 Palestiniens ont été tués depuis vendredi, et au moins 83 autres blessés.

APS

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

La drague, l'exercice de Tartuffe et la non repentance

La campagne du président candidat démarre cahin-caha. On est bien loin de celle de 2007 où le candidat président de l'époque avait l'aisance du verbe, déclarations et de la répartie face à ses détracteurs. Ses thèmes de campagne ont porté sur la sécurité, l'emploi, l'immigration et la relance économique. La présidentielle gagnée haut la main, le quinquennat de Nicolas Sarkozy, n'a pas du tout emballé les Français.



PAR SORAYA HAKIM

Les pauvres sont devenus plus pauvres, la sécurité ne s'est guère améliorée, et les lois scélérates sur l'immigration ont des relents de racisme et d'islamophobie relayés par les différents ministres en charge de la question. Aujourd'hui la cote de popularité de Nicolas Sarkozy est en baisse, les sondages le donnent loin derrière son concurrent socialiste et pour remonter la pente le président candidat, qui a des origines hongroises, est obsédé, il veut draguer les électeurs d'extrême droite. Mais en fait avec les questions identitaires et les rétorsions sur les lois du flux migratoire, Sarkozy a durant cinq années envoyé des signaux en direction du Front national. Claude Guéant le ministre xénophobe de Nicolas Sarkozy part en croisades contre les étrangers musulmans et comme Marine Le Pen, ne veut pas manger de la viande hallal.

Opération de charme en direction des harkis

Une autre opération de charme qu'entreprend le président candidat à sa propre succession, celle de faire du pied aux harkis et rapatriés de 62 lors de sa visite à Nice. Les propos étaient dignes des ultras de l'Algérie française. A la veille de la commémoration du 50^e anniversaire des accords d'Evian, il a tenu des propos sur la Guerre d'Algérie rapportés par le journal *Nice Matin* que ne lui envieraient pas les ultras de l'Algérie française. Il a tenu à réaffirmer s'opposer à toute forme de repentance en justifiant même la "légitimité" historique de la conquête française de l'Algérie. Des propos qui ne laissent pas l'ombre d'un doute sur la gravité de telles assertions : "Les opérations militaires qui ont été menées par la France en Algérie qui, je le rappelle, appartenait alors au territoire national, ont été engagées par la République française et conduites sous l'autorité de gouvernements légitimes et démocratiquement élus. Il y a eu des abus. Des atrocités ont été commises de part et d'autre. Ces abus, ces atrocités ont été et doivent être condamnés, mais la France ne peut pas se repentir d'avoir conduit cette guerre."

Justifiant sa visite à Nice par la rencontre privilégiée avec les pieds-noirs et les harkis de la région, le président-candidat s'est dit être le dépositaire de la mémoire des harkis et des expatriés qu'il a qualifiés de "victimes de la décolonisation" : "les rapatriés et les harkis ont été les acteurs mais aussi les victimes de cette période de notre histoire, rapporte *Nice Matin*, n'ont pas été les seules victimes, car la Guerre d'Algérie a aussi meurtri les Algériens. Mais maintenant que le temps a fait son œuvre, nous devons regarder ce passé en face. Il fait partie de notre Histoire, rien ni personne ne pourra l'effacer. Après 1962, la France, qui sortait des guerres coloniales et entraînait dans une nouvelle ère de prospérité économique, a voulu oublier cette période et avec elle ceux qu'elle avait blessés et sacrifiés. On a parqué les harkis dans des baraquements, on a demandé aux pieds-noirs de se faire oublier et de n'embarrasser personne de leurs souvenirs. Les harkis comme les rapatriés incarnent une partie de la mémoire de notre pays et que cette mémoire doit être connue et qu'elle a droit au respect."

Quid des promesses non tenues

A la question ayant trait aux promesses non tenues qu'il avait faites dans son discours du 7 février 2007 à Toulon à la communauté harkie dont la principale revendication est la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans le massacre de leurs pairs lorsque la France a quitté l'Algérie, Nicolas Sarkozy s'est perdu en conjectures : "Cette décolonisation est même un des faits les plus marquants de la deuxième moitié du XX^e siècle. La France fut une puissance coloniale, c'est un fait historique. Les rapatriés et les harkis ont été les victimes de la décolonisation. C'est aussi un fait historique ; chaque Français doit être conscient des souffrances qu'ils ont endurées. Mais où est la responsabilité de la France ? D'avoir été une puissance coloniale ou d'avoir accepté un processus de décolonisation en Algérie comme toutes les puissances coloniales ont, partout, été contraintes de le faire ? La France ne peut pas être coupable de tout et de son contraire. La France assume son Histoire,

c'est tout." Rappelons que dès son élection à la présidentielle en 2007 et à son retour d'une visite en Algérie lors de laquelle il avait dénoncé le système colonial "injuste" mis en place par la France en Algérie (1830-1962), invitant les deux pays à se tourner vers l'avenir, le Président a rendu hommage aux aux harkis, à qui "la France doit réparation." avait-il souligné : "Pour la France, pour moi, la cause des harkis est une cause sacrée car on ne peut pas les tenir responsables d'avoir cru en la parole de la France", avait-il déclaré à l'occasion de la journée d'hommage aux combattants morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie (1954-62). En guise de réponse aux revendications de la communauté harkie qui n'a cessé de réclamer l'indemnisation des biens spoliés et la réparation des préjudices moraux subis, Nicolas Sarkozy avait déclaré alors que le Conseil économique et social avait été saisi "pour étudier les conditions financières concrètes" et rappelé les termes la loi du 23 février 2005 "portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés."

Le pied-de-nez à la repentance

Et ce n'est pas tout, les harkis ballottés entre désamour et amour ont aujourd'hui le vent en poupe avec la loi de l'UMP votée par le Parlement visant à pénaliser la diffamation et l'injure envers les harkis, après un dernier vote sans amendements du Sénat. A deux mois de l'élection présidentielle, l'UMP dont la victoire aux élections présidentielles est en ballottage avec le parti socialiste, s'illustre par une proposition de loi visant à pénaliser la diffamation et l'injure envers les harkis. Cette proposition de loi a été adoptée définitivement par le Parlement français lundi dernier. Ce choix répond à un prétexte fallacieux au motif que des plaintes de harkis pour diffamation et injures avaient fait l'objet d'un classement sans suite. La France se ressaisit par enchantement cinquante ans après et tient à prouver sa reconnaissance à ceux qui ont combattu le FLN durant la guerre de Libération. 56 ans aujourd'hui la France se rappelle

Ni repentance ni excuses

Pour la repentance et les excuses, les responsables algériens peuvent toujours attendre.

Le président français Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection présidentielle de mai 2012, a expliqué une nouvelle fois que des "atrocités ont été commises de part et d'autre" durant la Guerre d'Algérie et que la France "ne peut se repentir" d'avoir conduit cette guerre. Ni repentance ni excuses donc.

Nicolas Sarkozy a également reconnu que la France a abandonné ses harkis. Le président-candidat a jugé que la France s'était rendue coupable "d'injustices et d'abandon à l'endroit des harkis".

Lors d'un discours prononcé devant des associations de familles de rapatriés d'Algérie et de harkis, Nicolas Sarkozy a estimé que "les harkis ont le droit à ce respect, à cette reconnaissance, et ont le droit qu'on leur dise qu'à l'époque, les autorités françaises ne se sont pas bien comportées à l'endroit de ceux qu'elles auraient dû protéger".

"Des atrocités ont été commises de part et d'autre. Ces abus, ces atrocités ont été et doivent être condamnés, mais la France ne peut pas se repentir d'avoir conduit cette guerre", a déclaré Sarkozy dans un entretien accordé vendredi au journal *Nice-Matin*.

Exigence algérienne

Plusieurs responsables algériens, ministres, députés, anciens maquisards... réclament encore repentance et excuses officielles de la France pour les crimes coloniaux commis en Algérie entre 1830 et 1962. Abdelaziz Bouteflika avait lui aussi à maintes reprises réclaté ces excuses.

Fermez le ban

A tous donc, Nicolas Sarkozy ferme à nouveau la porte.

"La France ne peut pas être coupable de tout et de son contraire. La France assume son Histoire, c'est tout", a-t-il ajouté.

S. H./ *Nice Matin*

JOURNÉE SCIENTIFIQUE DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE À ALGER

Le diabète de l'enfant en question

Placée sous le thème «Accompagnons l'enfant diabétique», le Laboratoire Roche Diabète Care a organisé, le samedi 10 mars à Alger, une journée d'étude et de formation médicale continue, spécial jeune diabétique. Une rencontre scientifique qui s'est déroulée dans un esprit d'échange et de convivialité.

PAR OURIDA AIT ALI

Ainsi, ce symposium a réuni des experts et spécialistes du diabète du type 1 relatif à l'enfant. Des professeurs en pédiatrie, en diabétologie, des médecins, des éducateurs, diététiciens venus du centre d'Alger, de l'Est et de l'Ouest ont beaucoup parlé de cette maladie, notamment de sa prise en charge. Les orateurs la déclarent comme étant un «véritable problème de santé publique». En effet, en plus des difficultés quant à la prise en charge des malades, les chiffres démontrent que le diabète du type 1 (DT1) est en progression en Algérie. Même si les statistiques exactes ne sont pas très connues, on parle de 1 million d'enfants diabétiques à travers le territoire. 22 à 26% de nouveaux cas annuellement, et ce qui est angoissant, c'est le fait que le DT1 frappe de plus en plus les nourrissons.

Dans son intervention, le professeur Farida Lacete, chef d'unité de diabétologie à l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), Alger, a exposé l'actualité du diabète de l'enfant. Une communication sur l'épidémiologie du DT1 de l'enfant à l'Ouest sera présentée par le docteur Sakina Niar, de la clinique



M. Belaidi, directeur du laboratoire Roche Diabète Care.

Saint-Michel, CHU d'Oran. Le professeur Bouderdia, pédiatre au CHU de Ben Badis, Constantine, expliquera, de son côté, l'autosurveillance glycémique chez l'enfant diabétique. Docteur Bensmina, pédiatre à l'hôpital Mohamed-Lamine-Debaghine, de Bab El-Oued, fera un long discours sur l'enfant diabétique et la vie sociale. Ces

communications sont suivies de questions-réponses. A la fin des débats, M. Beladi, directeur et représentant du laboratoire Roche Diabète Care, a eu l'amabilité de faire visiter à l'assistance plusieurs chapiteaux, en s'aidant d'un data show ce qui facilitera la compréhension du sujet traité. Un chapiteau abritant du matériel à l'usage des diabétiques, tel

que les appareils d'auto-mesure et du traitement du diabète de l'enfant (DT1). Sous un autre chapiteau mitoyen, le diététicien Karim Messous a présenté avec des illustrations le menu type journalier d'un enfant diabétique.

O. A. A.

PROFESSEUR ZAHIA BOUDERDA*, CONSTANTINE

« Il y a de plus en plus de nourrissons atteints de diabète »



Midi Libre : Vous avez parlé de l'importance de l'auto-surveillance de la glycémie, pourquoi ?

Professeur Zahia Bouderdia : L'auto-surveillance de la glycémie est un outil essentiel dans la prise en charge de l'enfant atteint de diabète. Elle permet de surveiller le niveau glycémique de façon instantanée. Elle détecte les hypos et révèle les hyperglycémies. Elle renseigne sur l'état du DT1 dans les situations difficiles.

Est-il aisé de soigner le diabète de type 1 (DT1) du nourrisson et de l'adolescent ?

Le diabète chez le nourrisson est très difficile à soigner car il est souvent instable. Sa glycémie passe de l'hypo à l'hyper. On ne peut pas le prévoir, donc très difficile à gérer.

En outre, en Algérie, nous ne disposons pas de «pompe», petit appareil adéquat branché à l'aide d'une petite aiguille sur le corps du nourrisson et qui permet de diffuser de l'insuline à tout petit débit dans

l'organisme. Pareil pour le diabète de l'adolescent, il est difficile à maîtriser et plusieurs attitudes peuvent le mettre à risque. Mauvaise remise en suspension de l'insuline humaine, oubli d'injection...

Existe-il des diabètes néonataux ?

Cela est extrêmement très rare et lorsqu'on dit nourrisson, cela veut dire à partir de 1 ou 2 mois ou 1 année.

Quels sont vos conseils ?

Comme je l'ai dit précédemment, faire plusieurs glycémies par jour, et pour cela chaque individu doit avoir son appareil. Et faire tout les 2 mois un examen de sang.

Propos recueillis par O. A. A.

* Professeur en pédiatrie diabétologie au CHU de Constantine Ibn Badis

PROFESSEUR FARIDA LACETE*

«Chaque année, plus de 22% d'incidence de DT1 sont enregistrés chez les 0-15 ans»



Peut-on connaître le nombre d'enfants touchés par le diabète dans notre pays ?

Nous n'avons pas des chiffres exacts, mais plutôt approximatifs. Dans l'ensemble, il y a environ 1 million d'enfant diabétiques ; ce qui est énorme. Pour Alger, on enregistre 22% d'incidence annuelle de 0 à 15 ans, ce qui est effarant. Parmi les enfants qu'on reçoit dans notre service, il y a de plus en plus de nourrissons. Selon les informations que j'ai pu obtenir à partir de la wilaya d'Oran et de Constantine, ils vivent la même situation qu'Alger.

A-t-on réalisé des études épidémiologiques dans ce sens pour connaître les raisons de cette incidence ?

Pour l'heure non, mais beaucoup de facteurs inhérents sont mis en cause, à savoir la mondialisation, l'environnement, l'alimentation... Cela va aussi de l'alimentation de la femme enceinte, car un retard de croissance intra utérin peut en être la cause. Un enfant mal porté durant sa vie prénatale fera un diabète. Cependant, selon nos interrogations, on constate qu'il y a bien des enfants bien portés et qui ont fait des diabètes. Ceci et pour vous dire qu'il y a d'autres facteurs intra utérin.

Peut-on surveiller un enfant afin qu'il ne fasse pas un diabète ?

On ne peut pas, car on n'a pas de facteurs prédictifs prénatals scientifiquement prouvés. Cette prévention, cependant, on peut la faire peut-être après la naissance car toujours est-il, sur ces études qui ont fait l'objet de quelques avancées, on a pas beaucoup de recul par rapport aux résultats.

Peut-on maîtriser cette maladie et ses conséquences grâce aux moyen thérapeutiques ?

Difficilement, car malgré tous les moyens thérapeutiques utilisés, la science n'arrive pas à dompter cette pathologie et ses effets secondaires. Il n'y a qu'un seul moyen de traiter avec succès cette maladie, en réalisant des greffes à partir des cellules pancréatiques. C'est le seul traitement radical et salutaire pour l'enfant.

La technique de greffe des cellules pancréatiques est-elle une pratique avancée ?

En Algérie non, mais elle existe aux Etats-Unis, au Canada, en Europe. Il y a des essais de cette thérapie cellulaire. Cela donne de très bons résultats mais c'est excessivement très cher. Pour faire un greffon humain, il faut trois pancréas humains, c'est-à-dire trois donneurs.

Le diabète est-il une maladie héréditaire ?

Non, il n'est pas héréditaire mais multifactoriels à support génétique. On dit, d'ailleurs, qu'on ne naît pas diabétique mais on est prédisposé à le devenir.

Propos recueillis par O. A. A.

* Docteur Farida Lacete, Professeure en diabétologie de l'enfant et chef d'unité de diabétologie à l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet).

DOCTEUR MANOUBIA BENSMINA AU MIDI LIBRE :

Vulgariser les règles d'hygiène au quotidien



Vie familiale

- L'enfant diabétique doit être élevé comme tout autre enfant.
- Un diabétique peut se marier et avoir des enfants.
- Le risque de diabète chez ces enfants est un plus élevé que dans la population générale, mais la majorité (plus de 95%) ne développeront pas de diabète.

Pour les jeunes femmes

La grossesse devra être programmée (intérêt de la contraception avec des pilules mini-dosées) afin que l'équilibre soit parfait plusieurs mois avant la grossesse. L'équilibre glycémique doit rester parfait durant la grossesse et le suivi gynécologique régulier, afin d'éviter des complications pour le bébé.

Diabète et soins dentaires

Se brosser les dents après chaque repas.

Il faut consulter le dentiste au moins une fois par an.

Comme pour tous les enfants, l'hygiène buccale est importante.

Diabète et Ramadan

L'enfant diabétique de type I ne doit pas jeûner.

Anniversaire

L'enfant peut prendre comme ses camarades :

- Une part de gâteau
- Une boisson sans sucre
- Pas trop de bonbons
- On fait une injection d'analogue rapide au moment du gâteau.
- Si l'injection n'est pas possible, l'enfant doit manger sans excès.
- L'activité physique peut limiter l'hyperglycémie qui va suivre.

En cas d'hyperglycémie au moment du dîner, un ajustement de la dose d'insuline rapide du soir doit être fait.

Le départ de bonne heure peut nécessiter de décaler l'heure de l'injection.

Arrivé à destination, il faut faire des contrôles plus fréquents de la glycémie (la nourriture , les activités et les horaires sont souvent perturbés) et faire, si besoin, des ajustements de doses.

Hygiène de vie

Chez l'adulte, le diabète est responsable de lésions particulières des pieds et augmente :

- le risque de maladies cardiovasculaires (athérosclérose).
- Il faut dès l'enfance et l'adolescence, avoir :
- une bonne hygiène corporelle et des pieds en particulier
- éviter de manger trop gras
- éviter l'obésité
- le tabac
- le manque d'activité physique

Remarque :

Le sport doit être débuté que lorsque le diabète est bien équilibré. Eviter le sport si la glycémie est supérieure à 2.5g/l avant l'exercice physique.

Vérifier que la carte du diabétique comporte :

- le nom, le prénom, l'adresse et les personnes à contacter en cas de problèmes.
- les signes, propres à chacun, de l'hypoglycémie et comment réagir à la situation.

Conscience conservée : faire boire de l'eau sucrée.

Conscience est altérée : savoir injecter le glucagon.

Vérifier que la trousse d'urgence est complète (coton, alcool, glucagon, sucres).

Une collation supplémentaire en cas de besoin).

Cette trousse doit être à proximité du diabétique (jamais dans le vestiaire). Porter des chaussettes en coton et des chaussures confortables.

L'enfant diabétique peut voyager

Il faut toutefois organiser le départ.

Faire une liste des choses à prendre afin de ne rien oublier :

L'insuline peut être gardé à température ambiante durant le voyage.

S'il ne fait pas trop chaud , sinon il faut la mettre dans un contenant thermos.

DOCTEUR SAKINA NIAR (HOPITAL D'ORAN)

La maladie touche précocement les enfants

Dans sa communication, le docteur Sakina Niar a représenté la clinique pédiatrique de Saint-Michel au CHU d'Oran. "Dans ce service spécialisé, explique-t-elle, les Professeurs Touhami et Boudera travaillent depuis 1975 sur le diabète infantile. Cette pathologie touche 1 enfant sur 936 et 1.484 enfants sont suivis dans cette wilaya". Et de préciser, "depuis 1975 on suit 2.720 malades et l'incidence est que chaque année cette pathologie se propage". En 2011 dira t-elle, "26% de nouveaux cas sont enregistrés". Avec les statistiques présentées par les spécialistes à travers les wilayas, on constate que la maladie devient plus précoce chez l'enfant. "Dans les années 70, cette maladie atteignait les adolescents, mais ces dernières années, le diabète est plus précoce, c'est-à-dire qu'on reçoit dans notre service des enfants de 0 à 10 ans mais surtout de 0 à 4 ans", fera remarquer le docteur Niar. Cette tendance semble, donc, être la même à travers le territoire et même elle est planétaire. Ces experts de l'Ouest, qui ont une très grande expérience dans le domaine, collaborent, en outre, à l'OMS de manière constante sur l'étude épidémiologique de cette pathologie. C'est dire qu'ils sont des voix autorisées.

Propos recueillis par O. A. A.

ALGER, SALLE IBN ZEYDOUN DE RIAD EL-FETH

La Fête de la guitare

Après avoir été annoncée au mois de janvier pour sa tenue en février, la Fête de la musique a été reportée au mois de mars. Cet événement majeur de la musique se tiendra à la salle Ibn Zeydoun du 28 au 30 mars avec des concerts de plusieurs groupes musicaux et la tenue d'une exposition dédiée bien entendu à la guitare.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Événement musical entièrement dédié aux amoureux de la gratte, les organisateurs promettent aux mélomanes «une ambiance des plus conviviales en compagnie de groupes d'artistes exceptionnels».

La Fête de la guitare, un nouvel événement du genre, initié par l'Office Riadh El-Feth (Oref), se tiendra du 28 au 30 mars prochain à la salle Ibn-Zeydoun, apprend-on auprès des organisateurs.

BIBLIOTHÈQUE
ARABO-SUD-AMÉRICAINNE

Lancement des travaux de réalisation dans 6 mois

Les travaux de réalisation de la bibliothèque arabo-sud américaine seront lancés dans 6 mois, le projet devant être réceptionné 30 mois après, a fait savoir lundi à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de gestion de la réalisation des grands projets culturels, Abdelhalim Serrai.

Le projet s'inscrit dans le cadre de «l'échange culturel entre les pays arabes et sud-américains décidé lors du sommet des chefs d'Etats sud-américains et arabes tenu en 2005 à Brasilia et adopté en 2006 lors du sommet des ministres tenu à Alger», a indiqué M. Serrai à la presse à l'issue de la signature d'un contrat d'étude du projet avec un bureau d'études brésilien.

L'ouvrage sera réalisé à Zéralda sur une superficie de 40.000 m2, a ajouté M. Serrai affirmant que l'Algérie «prendra seule en charge les frais de réalisation du projet estimés à près de 8 milliards DA». Compte tenu de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à la réalisation de ce projet culturel conformément aux normes internationales, le projet a été confié à un bureau d'études brésilien dirigé par l'architecte de renommée mondiale, Oscar Niemeyer, concepteur de l'Université Houari Boumediene et l'Université de Constantine. Pour sa part, la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, présente à la cérémonie de signature, a affirmé que la partie algérienne a exigé du bureau d'études brésilien d'associer un bureau d'études algérien afin de donner la chance aux jeunes architectes algériens de tirer profit de l'expérience brésilienne dans ce domaine et participer à l'édification de cette structure culturelle.

La commission nationale des marchés publics a approuvé en février 2012 la réalisation de cet édifice culturel, a-t-elle ajouté.

APS

Une panoplie de groupes de musique et de guitaristes solistes de différentes régions d'Algérie prendront part à cette toute première manifestation culturelle consacrée à la guitare, instrument à cordes dont l'apparition remonte au XIIIe siècle. Les passionnés de guitare pourront apprécier des spectacles de rock, flamenco, manouche et même de musique classique et traditionnelle. Le public aura l'occasion d'assister à des soirées animées par les artistes et groupes Ithrane, Amines, Dead & Crazy, Bermudes, La Seconde Méthode, Jovan Milenkevic, Dzaïr, Farida Ladjadj, Youva, Lotfi Attar, Nazim Kri, Redouane Tilmati, Sid Ali Mohamedi et Nazim Absolute. Outre les soirées, la Fête de la guitare comportera des masters class et une exposition d'instruments dans le hall de la salle Ibn Zeydoun. «La Fête de la guitare, premier événement culturel consacré entièrement à cet instrument de musique, se veut avant tout un événement rassembleur pour donner une vocation culturelle aux amateurs de guitare...», expliquent les organisateurs.

Il est à noter que cet instrument musical est prisé de la part de beaucoup de musiciens algériens professionnels et amateurs.

Les premières traces connues d'instruments similaires à la guitare remontent à 3.000 av. J.-C. environ en Perse. Étymologiquement, le mot «guitare» est une combinaison de deux mots : *guit* qui provient du sanskrit *sangita* signifiant «musique», et la seconde partie *târ*, purement persan et qui signifie «corde». Le sanskrit était initialement une langue des Aryens, habitants de l'Iran et du Nord-Ouest de l'Inde. Malgré des sonorités proches, le mot guitare n'est pas dérivé du mot *sitar*, qui désigne un instrument à cordes, mais est peut-être passé par le mot grec *kithara*, et de façon presque certaine



par l'arabe *qîṭāra*, puis l'espagnol *guitarra*.

Dans le dictionnaire Escudier (1854), il est écrit à «guitare» (p. 289) : «On ne sait rien de certain sur l'origine de cet instrument. On pense généralement qu'il est aussi ancien que la harpe (renvoi au mot), et que les Maures l'ont apporté en Espagne, d'où il s'est ensuite répandu au Portugal et en Italie. Du temps de Louis XIV, il était fort à la mode en France ; mais la vogue qu'il eut fut de courte durée, et après avoir brillé d'un éclat tout nouveau, il y a quelques années, sous les doigts d'artistes forts habiles, il est aujourd'hui presque complètement abandonné comme le plus ingrat et le plus monotone des instruments». Quant à l'origine du mot, le dictionnaire d'Alain Rey

indique à propos de ce nom : «Est emprunté au XIIIe siècle (1275-1280 *guitarra*), à l'espagnol *guitarra morisca* (guitare mauresque en français, 1349) (...) Le mot espagnol remonte au grec *kithara* peut-être par l'intermédiaire de l'arabe *kittāra*. Le rapport avec le persan *sih tar* "trois cordes", nom d'instrument, et des mots apparentés (égyptien, chaldéen), n'est pas clair. Le nombre de cordes variant (sept en Grèce), plusieurs instruments sont désignés par ce nom. L'espagnol médiéval connaît la *guitarra latina*, proche de notre guitare actuelle, et la *moresca* à trois cordes proche du luth et de forme ovoïde.»

Ce sont les Maures qui apportèrent les premières guitares en Europe, en Espagne au Xe siècle. La forme moderne est apparue dans ce pays, après différentes évolutions des guitares latines et mauresques, sans doute en passant par la *vihuela*. Bien que voisine du luth, elle constitue une famille différente et leurs évolutions sont distinctes.

La guiterne était un instrument populaire durant le XIVe siècle. La guiterne qui était jouée avec un plectre, avait un corps plat, le corps et le manche étaient construits d'une même pièce de bois et elle avait habituellement quatre cordes simples.

C'est le luthier espagnol Antonio de Torres, en 1874, qui donna à la guitare la forme et les dimensions de la guitare classique actuelle. De nombreuses déclinaisons ont été créées au XXe siècle (folk, jazz, électrique) à partir de cette guitare Torres.

K. H.

CINQUANTENAIRE DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

France Culture consacrera « 24 heures » de ses émissions à l'Algérie

La chaîne radiophonique France culture consacre à partir de vendredi prochain plus de 24 heures de ses émissions à partir d'Alger au cinquantenaire de l'indépendance nationale, a-t-on appris lundi à Paris auprès de ce média.

Devant s'étaler de vendredi à 6h à samedi à 9h, ces émissions interviennent à l'occasion du 50ème anniversaire de la signature des Accords d'Evian qui ont mis fin à la guerre d'indépendance nationale et à 132 ans de colonisation par la France de l'Algérie.

Selon la direction de France Culture, l'objectif est de «faire entendre l'histoire et la réalité de l'Algérie, les enjeux d'hier, d'aujourd'hui et de demain». A l'antenne, depuis l'hôtel El-Djazair à Alger, France Culture compte donner la parole à des intellectuels, des politiques, des artistes, des écrivains, et à des citoyens algériens.

Sous le titre générique de «24h à Alger», cette radio française s'intéressera notamment à la manière avec laquelle la

télévision française traite, 50 ans plus tard, la question de la guerre d'Algérie, un débat auquel prendra part, entre autres, Fabrice Puchault, directeur de l'unité Documentaires de France2.

La guerre d'indépendance dans les manuels scolaires français, le sort des pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance et la diplomatie d'Alger à l'heure de la signature des Accords d'Evian sont d'autres axes qui seront abordés lors de ces émissions. Un magazine de la rédaction se penchera sur le regard de la société algérienne sur la France sera également diffusé. Ce reportage réalisé par Nabila Amel sera suivi d'un débat avec Mourad Preure, expert pétrolier international, président du cabinet Emergy.

L'actualité vue d'Alger avec la rédaction de France Culture sera, également, commentée à travers des journaux d'information chaque demi-heure, en plus de suppléments culturels traitant essentiellement du patrimoine architectural algérois et de la

mémoire coloniale, et de ce que le cinquantenaire représente pour les populations algériennes en France (Traces, transmission et récits de la guerre d'indépendance dans les quartiers réputés «sensibles»).

En amont de ce «spécial Algérie», France Culture a programmé à partir de jeudi prochain une émission intitulée «La guerre d'Algérie, vingt-cinq ans après».

Dans cette présentation sonore, il est question surtout de la mort de Larbi Ben M'Hidi, de l'affaire Maurice Audin, de la pratique de la torture, de l'arrestation de Yacef Saadi et de la mort d'Ali la Pointe.

C'est la première fois que France Culture réalise des émissions à diffuser en live à partir d'Alger. L'été dernier, la chaîne publique française avait élaboré un programme spécial Algérie, axé sur l'histoire liant les deux pays, diffusé à partir de ses locaux parisiens.

APS

INTOLÉRANCE AU LACTOSE

Diagnostic et traitement

L'intolérance au lactose se définit par la difficulté à digérer le lactose à cause de l'insuffisance ou à l'absence d'une enzyme digestive appelée lactase. Le lactose est un sucre du lait des mammifères, composé de glucose et de galactose.



Un individu sain utilise le lactose comme source d'énergie. Pour l'absorber, notre corps doit le décomposer dans l'intestin grêle en glucose et en galactose par la lactase ou bêta-galactosidase. Cette activité lactasique est maximale à la naissance et diminue progressivement avec l'âge. Cependant, un taux minimum suffisant pour digérer le sucre de lait consommé est préservé. La production insuffisante (hypolactasie) ou l'absence (alactasie) de cet enzyme dans l'intestin grêle est source d'intolérance au lactose. En effet, il reste une certaine quantité non décomposée qui sera transformée en gaz et en acide par les bactéries vivant dans le côlon. Ce sont ces gaz et ces acides qui gonflent le ventre et qui provoquent la douleur. De plus, ce reliquat de sucre de lait crée, par un phénomène d'osmose, un afflux d'eau dans les intestins, ramollissant ainsi les selles. Ce mécanisme se traduit par des diarrhées. La carence en lactase peut être primaire ou secondaire. Le déficit primaire ou acquis en lactase peut être lié à l'hérédité (origine génétique). Il est définitif et les cellules intestinales ou entérocytes sont intactes. Par contre, la déficience secondaire ou temporaire fait suite à une agression qui peut entraîner une altération cellulaire réversible. Ces agressions peuvent provenir de phénomènes allergiques, de parasitoses, d'une malnutrition, d'infections ou suite à la prise de certains médicaments. Les lésions sont dans ce cas passagères. Les maladies cœliaques et la maladie de Crohn lèsent également les entérocytes. Dans ces cas, les dommages risquent de perdurer. Cette affection peut aussi être congénitale ou développementale. La première, qui est rare, a un caractère héréditaire avec entérocytes normales. Ici, les symptômes surviennent dès la naissance à la première tétée. S'il s'agit d'un enfant prématuré,

l'intolérance au lactose est alors dite développementale. Son évolution est favorable au fur et à mesure que les cellules intestinales deviennent matures. Selon les circonstances, certaines personnes produisent de moins en moins de lactase. Pour d'autres patients, il arrive que cette production enzymatique s'arrête complètement.

Symptômes

Les signes de l'intolérance au lactose apparaissent généralement à partir de l'âge de cinq ans. Elle se manifeste essentiellement par des diarrhées, un ballonnement, des gargouillements, des douleurs ou crampes abdominales, des émissions de gaz ou des nausées. La victime peut aussi vomir ou devenir constipée. Ces symptômes dits majeurs surviennent entre 30 minutes et 2 heures après la consommation du produit laitier. Ce temps d'incubation peut durer jusqu'à 2 ou 3 jours. Par ailleurs, certains patients peuvent présenter des signes mineurs comme la fatigue chronique, la dépression, les vertiges, les maux de tête, les douleurs des membres ou les troubles de la concentration. Notons que l'intensité et la rapidité de l'apparition des manifestations varient avec la quantité du lactose ingéré, le taux du bêta-galactosidase produit dans l'intestin grêle, le mode d'ingestion du lait ou ses dérivés, la durée du transit, l'état de la flore intestinale et la santé du patient. Il existe ainsi un seuil de tolérance propre pour chaque individu.

Diagnostic

La présomption d'une intolérance au lactose repose sur l'apparition des symptômes après l'ingestion du lait ou de ses dérivés. Toutefois, à partir des interrogatoires et des tests, c'est le médecin qui confirme le diagnostic.

Par la suite, il est possible que le professionnel de santé prescrive un test qui consiste à se priver de produits laitiers pendant deux semaines et d'en consommer à nouveau après ce délai. Si les signes réapparaissent, il s'agit probablement d'un déficit en lactase. Actuellement, le test respiratoire à l'hydrogène, le test au lactose 13 C, l'endoscopie, la biopsie, les analyses de sang, l'haleine et les matières fécales font également partie des techniques utilisées en milieu hospitalier et qui permettent de diagnostiquer une intolérance au lactose.

Complications

La perte importante d'eau liée à la diarrhée risque d'être fatale surtout pour les petits enfants. Puisque le lait et les produits laitiers apportent une énorme quantité de protéine et de calcium, les personnes qui s'en privent s'exposent aux conséquences de l'hypocalcémie comme le retard de croissance et l'ostéoporose.

Traitement

L'alimentation à faible teneur en lactose, c'est-à-dire peu de produits laitiers, prévient les symptômes des patients. Le régime sans lactose est de règle pour les alactasiques. Néanmoins, du lait, du fromage ou de la glace sans lactose sont disponibles sur le marché. Dans le cas d'une intolérance primaire, la consommation jusqu'à 240 millilitres de lait est généralement tolérée. Mais l'ingestion d'une quantité supérieure nécessite la prise d'un médicament contenant de la lactase qui aide l'organisme à mieux digérer le lactose alimentaire. Il peut être pris soit avant le repas soit mélangé avec le produit laitier afin de prévenir les symptômes. En outre, les prises d'aliments riches en calcium, en protéines et minéraux sont fortement recommandées.

Pour l'intolérance secondaire, le traitement est celui de la cause sans restriction lactée même si l'enfant se nourrit exclusivement du lait de sa mère. L'introduction à dose progressive de lait dans l'alimentation peut également améliorer la tolérance.

Régime alimentaire

Les nutriments contenus dans le lait peuvent être remplacés par d'autres aliments. Par exemple, les viandes, les poissons, les œufs, le soja, le haricot sec et les algues marines apportent la protéine. Quant aux vitamines, calcium et minéraux, ils se trouvent dans les amandes, les noisettes, les algues marines, la noix, les figues, les dattes, le pissenlit, le cresson, le soja en grains, les crustacés, l'orge ou le blé germé.

Bons conseils

- Assurez-vous de l'absence ou de la teneur faible en lactose des aliments et des médicaments que vous achetez en lisant attentivement les étiquettes des emballages
- Prenez les yaourts et les fromages blancs qui sont mieux tolérés
- Le lait écrémé est plus agressif que le lait entier
- Évaluez vous-même votre seuil maximal de tolérance pour chaque prise
- Prenez les produits laitiers en petites quantités fractionnées dans la journée
- Veillez à ce que les éléments nutritifs contenus dans le lait soient présents dans les aliments substitutifs
- Mangez aussi des aliments riches en calcium comme les huîtres, les sardines en conserve avec os, les oranges, les feuilles vertes, les légumes de mer, le soja, les haricots et les autres légumineuses
- Mélangez le lait avec d'autres nourritures
- Consultez surtout votre médecin...



ACCUSÉ levez-vous !



MEURTRE CRAPULEUX

Un boucher bien... sanguinaire

(2^e partie et fin)

Résumé : Rabah, jeune éleveur d'Aïn Defla, vend régulièrement des moutons et des veaux à un boucher de Bordj el-Kiffan. Un soir, ce dernier téléphone pour annoncer sa venue et l'achat d'une trentaine de moutons et de quatre veaux.

PAR KAMEL AZIOUALI

Après avoir chargé les bêtes sur son camion, le boucher dit à Rabah :

- J'ai un petit problème d'argent liquide en ce moment et je n'ai pas pu me rendre à la banque faute de temps. Je te donne une avance et dans une semaine quand je reviendrai pour une autre commande, je te ramènerai la somme qui manque. Tu n'y vois aucun inconvénient, j'espère ?

- Mais pas du tout, mon cher Omar. Cela fait un bon moment que nous travaillons ensemble et je sais que je peux travailler avec toi les yeux fermés. D'accord ! rendez-vous dans une semaine, Inchallah !

- Merci pour cette confiance, Si Rabah... merci du fond du cœur.

Quinze jours s'écoulèrent et le boucher ne donna plus signe de vie. Rabah se dit que quelque chose de grave lui était arrivé. D'autant plus que plusieurs fois, il lui avait téléphoné sans qu'il ne lui réponde.

Il se rendit à la boucherie de Bordj el-Kiffan et il la trouva bien achalandée. Rabah n'eut aucune peine à comprendre que son «meilleur» client avait décidé de s'approvisionner chez un autre éleveur. Grand bien lui fasse ! se dit Rabah. Il n'y voyait aucun inconvénient. Lui, ce qui l'intéressait c'est qu'on lui donne son dû qui s'élevait à plus de 60 millions de centimes.

En voyant Rabah, le boucher rougit pendant quelques secondes, donna l'impression d'avoir perdu l'usage de la parole, puis se ressaisit, sourit jaune et se fit mielleux :

- Ah ! Mon brave Rabah. Justement, je pensais à toi et à ton argent.

- Je suis heureux de te l'entendre dire... ça va, tu n'es pas malade ? J'étais vraiment inquiet...

- Non, non, ça va... Sauf que je n'ai pas encore réglé mon problème de liquidités... Je n'ai toujours pas d'argent de disponible... à cause d'un problème de chéquier. C'est bête, je le sais. Avoir de l'argent et de ne pas pouvoir le sortir parce qu'on n'a pas de chéquier. Tu ne pourrais pas revenir demain ? Ou plutôt dans deux ou trois jours ?



- Ah ! Non... Si Omar... là, je ne suis pas d'accord. Tu aurais pu me téléphoner... Ou tout au moins répondre à mes appels...

- Allah Ghaleb... J'étais débordé... par le travail. Et puis, mon téléphone on me l'a volé...

- Bon... Quand serai-je payé ?

- Voyons... Nous sommes samedi... Reviens mardi prochain. Tu trouveras ton argent en train de t'attendre dans une grosse enveloppe.

- En attendant, c'est moi qui suis en train de l'attendre

- C'est vrai... mais qu'est-ce que tu veux ? Je passe par des moments un peu difficiles...

- Mais mon ami, c'est ton problème. Tu as pris des bêtes, tu me les payes.

- C'est juste... je te payerai mardi prochain, je te dis, sois juste un peu patient.

- D'accord... A mardi donc. J'espère que tu n'es pas en train de te moquer de moi.

Le mardi suivant, à 9h du matin, Rabah arriva à la boucherie et fut tout étonné d'apprendre par le biais du jeune vendeur qu'il y avait trouvé que Si Omar s'absenterait toute la journée. Il lui téléphona mais son portable était toujours fermé ou hors champ. Rabah demanda alors au jeune vendeur :

- Si Omar n'a pas laissé un petit paquet pour moi ?

- Non... Hier, avant que je ne m'en aille, il m'a donné un jeu de clefs et m'a fait savoir qu'il s'absenterait ; il devait

aller, je crois, aux abattoirs...

Rabah commençait à comprendre. Son client était en train de l'éviter. Autrement dit, il n'avait pas du tout l'intention de lui donner son dû. Qu'à cela ne tienne ! Il réglerait le problème ce jour-là coûte que coûte !

- Bon, je dois rentrer...

- Tu n'attends pas Si-Omar ?

- Non... J'ai beaucoup de travail qui m'attend... Dis à Si Omar que je reviendrai demain.

- D'accord ! Mais à mon avis si tu l'attends encore un petit moment, il sera peut-être ici d'un moment à l'autre.

- Ne m'as-tu pas dit qu'il serait absent toute la journée ?

- Oui... mais Si Omar est quelqu'un de lunatique... Il change vite d'avis...

- Hum... je vois. Ça ne fait rien, je reviendrai demain.

En réalité, Rabah n'avait pas du tout l'intention de rentrer chez lui. Quelque chose lui disait qu'il suffirait qu'il fasse croire à son client qu'il était parti pour qu'il réapparaisse. Il alla vaquer à quelques occupations puis en milieu d'après-midi, il retourna à la boucherie. Cette fois, Si Omar était là et seul ! Ce qui lui permettait de lui parler de son argent sans craindre de le mettre mal à l'aise devant son employé.

Le visage du boucher s'assombrit dès qu'il l'eut vu.

- Ah ! Si Rabah ! Tu es revenu... Mon employé m'a dit que tu es passé ce matin...

- Il t'a dit aussi que je ne reviendrais que demain matin. C'est pour cela que tu es là.

- Oh ! Si Rabah, tu me froisses quand tu me parles ainsi.

- Paie-moi ce que tu me dois et je te présenterai mes excuses.

- Calme-toi, calme-toi, Si Rabah... Installe-toi à l'arrière-boutique, je vais te préparer ton argent.

Le jeune éleveur avait dû se dire alors à, ce moment-là, que son client n'était pas si mauvais qu'il le croyait. Il était juste en train de vivre quelques moments difficiles comme il arrive que tous les commerçants en connaissent de temps en temps.

Assis sur une chaise, Rabah se frottait les mains. Plus que quelques instants et il empocherait les soixante millions que Si Omar lui devait. Il était si confiant qu'il ne voulut pas commettre l'impolitesse de regarder d'où son client allait sortir les liasses de billets. Et pourtant, il aurait dû. S'il avait regardé ce que le boucher faisait, il l'aurait vu soulevant l'énorme hachoir qui avait dû lui rapporter beaucoup d'argent et qu'il avait soudain décidé d'utiliser comme arme redoutable pour effacer sa dette. Le pauvre Rabah, en une fraction de seconde se retrouva affalé par terre, la tête fracassée par un hachoir. Calmement, le boucher baissa le rideau et fourra le cadavre encore chaud à l'intérieur d'un gros sacchet noir en plastique qu'il cacha à l'intérieur de la chambre froide. Le cadavre de Rabah, côtoya des carcasses d'agneaux et de veaux jusqu'à la nuit du lendemain.

Le boucher le chargea alors dans une petite voiture et l'emmena loin du lieu du crime. Sur sa route, Omar avait rencontré deux barrages de police sans qu'il ne soit inquiété parce qu'il était connu comme un boucher paisible et sans histoires... jusqu'au jour où le diable lui avait suggéré de commettre son horrible crime.

Le meurtrier s'arrêta devant un dépôt de se trouvant à El-Harrach et l'y jeta.

Ce n'est que quelques jours plus tard que les habitants des environs du dépôt décidèrent de voir ce qu'il y avait dans le gros et mystérieux sacchet noir d'où s'échappait une fétide puanteur. Quelques instants plus tard, la police arriva ainsi que la Protection civile.

Après un travail d'investigation qui ne dura pas que quelques jours, les enquêteurs parvinrent à remonter jusqu'au boucher de Bordj el-Kiffan. Celui-ci fut interrogé, confondu et arrêté.

Il y a quelques jours, la cour d'Alger a prononcé son verdict final : peine capitale pour le boucher... sanguinaire de Bordj el-Kiffan.

K. A.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Trio de tête sous pression

Après le déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, place maintenant au championnat national de Ligue 1 prévu ce week-end. La reprise sera marquée, sans aucun doute, par le déplacement périlleux de trio de tête. Une forte pression règne actuellement au sein de ces clubs qui n'ont désormais aucun droit à l'erreur.

PAR MOURAD SALHI

Les trois clubs, qui forment le trio de tête au classement général, se préparent actuellement sous une forte pression en prévision de la prochaine journée de la Ligue 1. Certes, leur qualification au prochain tour de la plus prestigieuse compétition nationale reste un atout non négligeable pour le reste de la compétition, mais leurs matches de samedi prochain sont néanmoins très importants pour la course au titre de cette saison. L'ES Sétif, champion d'Algérie d'hiver, se rendra à El Eulma dans un sommet des Hauts-Plateaux à grand enjeu.

Une défaite face au MC El Eulma leur coûtera leur place de leader. L'Entente de Sétif sans le meilleur buteur du championnat, Mohamed-Amine Aoudia, qui souffre d'une contracture musculaire au niveau de la cuisse, n'aura pas la tâche facile face à une équipe eulmie en quête de points pour améliorer sa position au classement général. L'ASO Chlef, le dauphin, se déplacera de son côté dans la ville des Aurès où il sera attendu de pied ferme par la CA Batna ou rien ne va plus cette saison. Après avoir réussi deux événements très impor-



tants, à savoir la qualification au prochain tour de la Ligue des champions africaine et la Coupe d'Algérie, la formation dirigée par Noureddine Saâdi sera mise à rude épreuve par les Batnéens. Pour réussir sa mission, la bande à Saâdi a repris les entraînements lundi. Les Chélifiens devaient affecter deux séances d'entraînement hier. Le staff technique consacre cette période à la préparation physique des joueurs, notamment ceux qui reviennent de blessures. L'USM Alger, vainqueur du match des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie, se déplacera à Oran pour donner la réplique au MC Oran. La mission des poulains de Meziane Ighil est loin d'être une simple sinécure. Après avoir savouré leur qualification acquise face au tenant du titre, la formation de Soustara s'est remise au travail hier à Bouchaoui. Deux séances d'entraînement sont au programme d'aujourd'hui au stade Omar-Hamadi de Bologhine. La victoire est impérative pour les Rouge et Noir afin de suivre de près le duo de tête. L'USM Harrach, qualifiée également pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie,

accueillira la JS Kabylie dans un match qui s'annonce très serré. Après son élimination amère en Coupe d'Algérie face à l'USMA, la JSK n'a qu'à prendre les choses au sérieux pour sauver sa saison. Après 21 journées, la formation du Djurdjura est classée à la 7e place, ce qui veut dire rien que rien n'est encore perdu, surtout qu'elle recevra à domicile les clubs menacés par le spectre de la relégation alors qu'en déplacement, elle sera l'invitée des potentiels candidats au titre, l'ESS, l'USMA et l'ASO Chlef, pour ne citer que ces trois-là. Les coéquipiers de Issad Belkalem devaient reprendre hier les entraînements au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. La JSM Béjaïa qui n'est pas loin également du peloton de tête, effectuera un déplacement périlleux dans la ville des Zianides où elle sera attendue de pied ferme par une formation de WA Tlemcen en pleine confiance en ces moments. Le CR Belouizdad en perte de vitesse ces derniers temps, affrontera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey dans un derby algérois palpitant.

M. S.

CYCLISME, 3^E ÉTAPE DU TOUR D'ALGÉRIE 2012

Le maillot jaune change d'épaules



L'Espagnol, Sobrino Joaquin, de l'équipe grecque "Tableware Cycling" a endossé lundi à Sidi Bel-Abbes le maillot jaune de leader, à l'issue de la troisième étape du Tour d'Algérie 2012, remportée au sprint final par l'Erythréen Berhane Natnael. Sur un parcours total de 167 km, l'Erythréen, champion d'Afrique en titre, a réalisé un temps de 4:11'34 devant le Danois

Nielsen Cort Magnus de l'équipe "Concordia" (4:11'35) et l'Espagnol Sobrino Joaquin de l'équipe grecque (4 :11'35).

A l'issue de cette étape, l'Espagnol réussit le coup double en endossant le maillot jaune de leader et le maillot vert du meilleur sprinteur. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été attribué au Marocain Adel Réda, alors que l'Erythréen

Natnael Berhane a porté le maillot blanc du meilleur espoir. Alors que les attaques se multipliaient au niveau du peloton en début de course, un groupe de sept coureurs réussissait à déclencher la première véritable échappée de cette journée, exactement à 27 km de la ligne de départ (Tamzoura). Ce groupe de tête a rapidement creusé l'écart en arrivant à prendre jusqu'à deux minutes trente secondes (2'30) par rapport au peloton qui s'est scindé en deux groupes. A l'entrée de la localité de Chentouf (90 km), le premier groupe a réussi à rejoindre les hommes de tête, et a même réussi à prendre jusqu'à sept minutes et vingt secondes (7'20) sur le 2e groupe où se trouvait le maillot jaune, le suédois Lars Anderson, qui a perdu beaucoup du terrain. A la sortie de la commune de Sidi Dahou El Zair (124 Km), six coureurs ont réussi à lancer une dernière échappée, qui a porté finalement ses fruits, et l'écart est monté à deux minutes et quinze secondes (2'15) sur les poursuivants, grâce à la coordination entre les cyclistes. A l'issue de cette 3e étape, la caravane du tour d'Algérie 2012 va prendre la direction d'Oran, où va se dérouler la quatrième étape, décisive pour la victoire finale du Tour 2012, entre Oran et l'ascension de Santa Cruz(138Km). APS

TOURNOI MAGHRÉBIN
À AÏN DEFLA

Affak de Relizane remporte le titre

L'équipe de l'Affak Relizane a remporté, lundi à Aïn Defla, le tournoi maghrébin de football féminin, en battant, le club tunisien de la Banque de l'Habitat aux tirs au but 8/7 après un score final nul de deux buts partout (2/2). Le match disputé en finale s'est déroulé au stade de Aïn Defla, devant un public nombreux. En match de classement pour la troisième place, l'ASE Alger-Centre s'est imposée face à l'équipe tunisienne du Club Tunis Air sur le score d'un but à zéro (1-0). Cette troisième édition, organisée durant six jours par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Aïn Defla à l'occasion du 50e anniversaire de l'instance fédérale et de la célébration de la Journée mondiale de la femme, a vu la participation de douze formations féminines. Il s'agit de Banque Habitat, du club Tunis Air (Tunisie), le Chabab Atlas Khenifra (Maroc), l'ASE Alger-Centre, le FC Béjaïa, l'APDSF Tizi Ouzou, l'AS Oran Centre, Affak Relizane, COS Tiarret, la JF Khroub, l'AS Noudjoum Wahran et l'Académie de football féminin de Aïn Defla. Des prix ont été décernés aux clubs vainqueurs ainsi qu'à la meilleure joueuse, la meilleure buteuse et la meilleure gardienne de but. La cérémonie de remise des récompenses s'est déroulée en présence des autorités locales, représentants de la Fédération algérienne de football et de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya.

LIGUE 2

2 matches à huis clos pour l'USM Bel-Abbès



La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une suspension ferme de deux matches à huis clos et deux autres avec sursis à l'USM Bel-Abbès pour "dégradation du matériel dans les tribunes par le public", a indiqué l'instance dirigeante du football algérien. La décision a été prise après l'étude des compléments d'information sur le match USM Bel-Abbès - JS Saoura (0-0) qui s'est déroulé le 3 mars dernier à Bel-Abbès pour le compte de la 21e journée du championnat de Ligue 2 de football. L'USMBA devra recevoir ainsi ses deux prochains adversaires en championnat, à savoir le MO Béjaïa et le MSP Batna, sans la présence de son public. D'autre part, l'entraîneur de l'USM El-Harrach (Ligue 1), Boualem Charef, a écopé d'une sanction d'un match de suspension ferme et d'une amende de 50.000 DA pour "contestation de décision" lors du match de son équipe contre l'IR Bir Mourad Raïs (3-1 après prolongation) de vendredi dernier dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. APS

Cuisine

Omelette
aux légumes



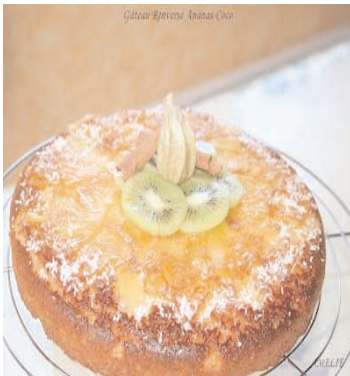
Les ingrédients :

2 gros œufs
2 oignons moyens
1 patate moyenne (bouillie et en purée)
10 olives (coupées en petits morceaux)
1 quart de poivron vert émincé
1 demi-tasse de crème fraîche
100 g de fromage râpé
2 c. à soupe d'huile d'olive
Basilic
Sel et poivre

Préparation :

Couper les légumes en petits morceaux. Faire revenir les oignons, le poivron, les champignons, la moitié des olives dans l'huile d'olive. Une fois que tout a commencé à roussir, ajouter les tomates et couvrir à feux doux. Dans une poêle, mélanger à feu moyen les légumes, la patate en purée et la crème. Ajouter les œufs l'autre moitié des olives et le fromage dans le mélange. Laisser dorer... et servir. Assaisonner selon goût avec sel, poivre et basilic.

Gâteau à la banane



Ingrédients :

4œufs
300 g de farine
4 bananes
3 c. de sucre
1 sachet de levure

Préparation :

Éplucher les bananes. Les écraser. Battre les œufs. Mélanger la farine, la levure, les œufs, les bananes. Mettre la pâte dans un moule. Placer au four doux pendant 20 minutes.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Maîtrise des bonnes techniques pour la marche

La marche est l'un des meilleurs exercices que vous pouvez faire pour votre santé. C'est bon pour votre cœur, aussi bon pour votre pression artérielle et la gestion du poids. Lorsque vous faites de a marche pour garder la forme, le rythme et la respiration sont particulièrement importants. Quelques conseils pour vous aider à démarrer.

Gardez les yeux fixés vers l'avant, pas vers le haut ou vers le bas

Ne pas regarder vers le bas lors de la marche; regarder vers l'avant (en particulier lors de la marche dans les collines). Votre menton doit être pointé vers le bas et a tiré en un peu pour maintenir une position neutre du cou, ce qui empêchera la douleur au cou par un soutien adéquat de votre tête. Gardez vos épaules en arrière, vers le bas et détendue. Pliez vos bras au coude à un angle de 90 degrés et les faire basculer vers le centre de votre corps. Veillez à ne pas franchir la ligne centrale de votre corps ou de plier les bras à plus de 90 degrés. Balancer vos bras correctement vous donnera une meilleure séance d'entraînement aérobic, brûler plus de calories, et d'engager plus de



muscles au long de votre torse. Le dos doit être droit pendant que vous marchez, pour lui permettre de courbes naturelles. Vous ne devriez pas être penché vers l'arrière ou vers l'avant. Mais, un léger appui sur l'avant sans les hauteurs est acceptable. Votre poitrine doit être légèrement soulevée. Respirez profondément, l'expansion de votre estomac, et essayez de respirer au rythme de vos pas. Gardez votre nombril doucement aspiré vers votre colonne vertébrale. Cela permet de garder vos muscles abdominaux activés, ce qui est un excellent entraînement pour votre ventre et il aide à protéger le bas de votre dos contre les blessures. Votre talon doit toucher le sol en premier. Faites des pas plus court, plutôt que des pas plus longs. Des mesures de marche

courtes vous donnera une meilleure séance d'entraînement et d'être plus facile sur vos articulations. En suivant de près la technique et la forme décrite, vous pouvez améliorer sensiblement votre performance. Il peut aider à renforcer les avantages que vous recevez de la marche.

Avantages :

Accroissement de l'efficacité
Une meilleure utilisation de l'approvisionnement énergétique
Diminution des risques de blessures
Plus de confort
Temps rapide
Augmentation de brûler les calories
Conditionnement musculaire accrue
Bonne forme du corps

VIE PRATIQUE

Lavage des chaussettes blanches

Parmi les linges que vous avez à nettoyer, les chaussettes sont les plus difficiles à laver. En effet, ils perdent souvent leur couleur d'origine, les blanches ne retrouvent jamais leur éclat d'antan malgré les petits trucs que vous avez pratiqués.

Rendez leur blancheur grâce au citron

Le citron a une propriété permettant de rendre les objets bien propres comme vous le souhaitez. Selon la quantité des linges que vous désirez blanchir, recueillez du jus de citron. Passez ensuite vos linges à la

machine. Avant le moment de l'essorage, versez-y du jus de citron, vous verrez que non seulement vos linges retrouveront leur état initial, mais ils préserveront également l'odeur du citron. Pour les sécher, mettez-les dehors et ne les exposez pas directement au soleil.

A noter :

De nombreuses personnes ont déjà essayé cette astuce et ont pu constater son efficacité, vous aussi, passez à l'action et ayez des chaussettes blanches.



Trucs et astuces

Recycler le vinaigre des pots de cornichons



Une fois que vos vous avez consommé vos cornichons, recuperez le liquide pour le nettoyage de la maison comme le détartrage des toilettes, faire partir le calcaire des tuyauteries, etc...

Nettoyer les plats en inox



Pour que vos plats en inox conserver un bel éclat. Nettoyez-les de temps en temps Avec du bicarbonate de soude. L'opération est garantie, reste naturelle et très écologique.

Recycler du papier d'emballage



Afin de recycler ce dernier de façon parfaite et naturelle s'il est froissé, vaporisez de l'amidon au dos du papier et repassez le. Il redevient comme neuf.

Déboucher les canalisations de façon naturelle :



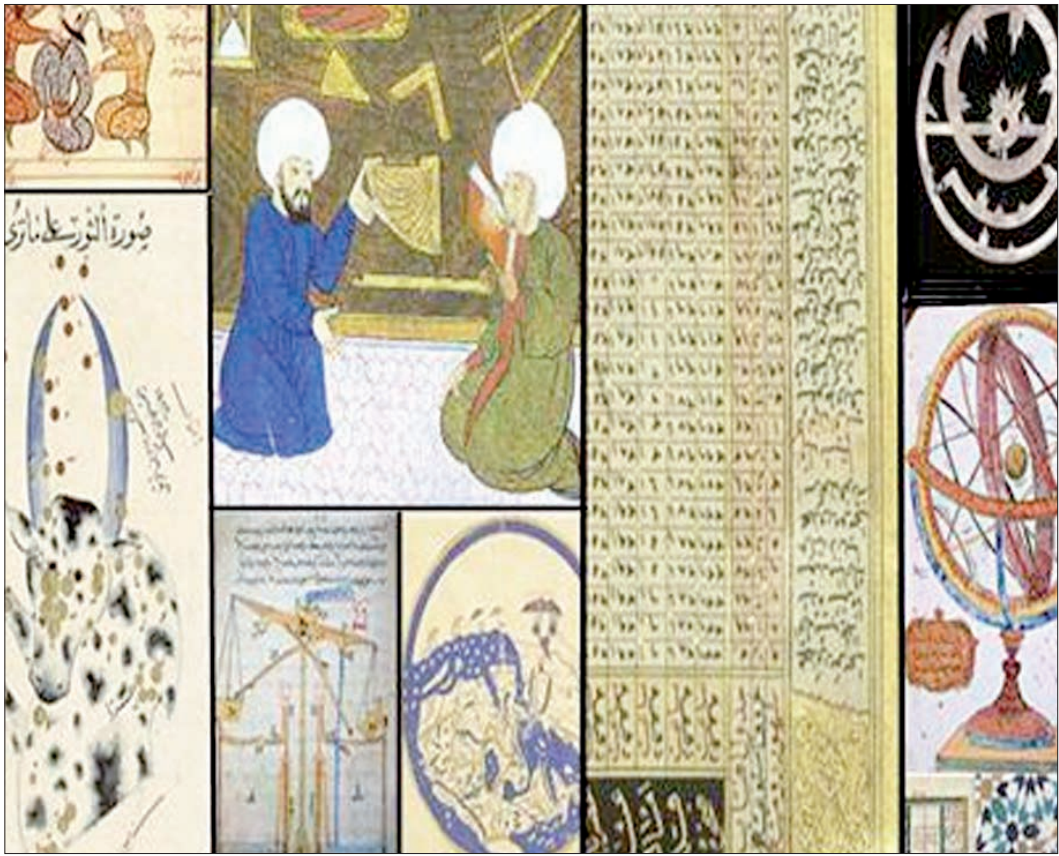
Mélangez un tiers de cristaux de soude, un tiers de vinaigre d'alcool et un tiers de sel. Mettez le mélange dans les canalisations, laissez agir 2 heures puis versez de d'eau bouillante.

CLIMAT

D'anciens textes de savants musulmans livrent de précieuses informations

La lecture d'anciens textes de savants musulmans a permis à des chercheurs de recueillir de précieuses informations sur le climat de Bagdad entre 816 et 1009. Au cours de ces deux siècles, quatorze périodes de froid auraient frappé la ville, ont-ils découvert.

D'anciens textes arabes ont permis à des climatologues espagnols de découvrir que la ville de Bagdad avait connu en deux siècles à la fin du premier millénaire, entre 816 et 1009 après J.-C, quatorze périodes successives de froid. Le vinaigre et les œufs gelés, des navires piégés dans les glaces, le vin non servi en raison du gel : les chercheurs dirigés par Fernando Domínguez-Castro, de l'université d'Extremadura, en ont appris beaucoup sur le climat de l'époque grâce à ces récits. Ces mêmes écrits, avant d'être étudiés par les climatologues, ont considérablement aidé les astronomes. Comme ils l'expliquent dans la revue *Weather*, ces données précieuses permettront aux chercheurs de confirmer, ou non, les modèles actuels retraçant l'histoire climatique de la Terre. L'équipe espagnole a décelé cinq périodes de froid en hiver, quatre en automne, deux au printemps, une en été ainsi que deux années entières marquées par de fortes diminutions des températures. En 908, 944, puis 1007, Bagdad



a même connu des épisodes de neige qui ont duré plusieurs jours. L'apparition du papier, moins résistant que les par- chemins en papyrus, mais aussi les guerres, ont privé les chercheurs de nombreux écrits des siècles suivants. Mais les climatologues estiment qu'en travaillant de concert avec les historiens arabes, ils parviendront à reconstruire l'histoire du climat avec une bien plus grande précision.

L'HOMME ET LA BALEINE Un neurone-clé en commun !



Les scientifiques viennent de découvrir que certaines cellules cérébrales que l'on pensait disponibles uniquement chez l'homme et les grands singes étaient également présentes chez la baleine. Il s'agit des neurones en fuseau, à la source du traitement de nos émotions et de notre comportement social. Les baleines partageraient donc la même forme d'intelligence que l'homme, ce qui relance le débat sur la chasse de ces mammifères, surtout que d'après les premières estimations, elles possèderaient 3 fois plus de neurones en fuseau que l'homme ! « Il est extrêmement clair pour moi que ce sont des animaux très intelligents. Leur potentiel pour des fonctions cérébrales de haut niveau est clairement démontré au niveau comportemental et est maintenant confirmé par l'existence d'un type neuronal qui était, pensait-on, présent uniquement chez l'homme et ses plus proches parents. Elles communiquent avec un répertoire énorme de sons, elles reconnaissent leurs propres sons et en font de nouveaux. Elles forment également des coalitions pour réaliser des stratégies de chasse, les apprennent aux individus les plus jeunes et ont un réseau social évolué similaire à celui des humains et des grands singes » résume le co-découvreur des neurones en fuseau chez les baleines.

La migration record des jeunes tortues marines



Les tortues de mers, déjà réputées pour parcourir de très longues distances vers leurs lieux de pontes, effectueraient également au début de leur vie une migration des plus impressionnantes, selon une nouvelle étude.

Si les tortues de mers adultes sont des championnes de la nage sur longue distance, leurs prouesses restent toutefois bien moindre à côté du périlleux parcours qu'elles effectuent au stade juvénile. Peter Meylan, professeur de sciences naturelles au collège Eckerd en Floride, a récemment découvert que les petites tortues effectuaient après leur naissance une migration qu'il décrit comme bien "plus étonnante" que celles accomplies par les adultes pour rejoindre le lieu de ponte. Cet exode n'est entrepris qu'une seule fois au cours de la vie des tortues. "Il peut représenter des dizaines de milliers de kilomètres" souligne le chercheur dans un communiqué. Pour en arriver à une telle découverte, Peter Meylan et sa femme Ann Meylan, de l'institut de recherche sur la vie sauvage de Floride, ont analysé les données de suivi des tortues marines du Costa

Rica récoltées sur de nombreuses années. Les résultats de leur étude, publiées dans le Bulletin of the American Museum of Natural History, mettent en évidence une série de longues distances parcourues de façon récurrente chez les jeunes tortues avant que celles-ci ne soient complètement développées. La migration débute du Costa Rica pour finir vers des contrées lointaines telles que les Bermudes. A ce point, les jeunes accomplissent leur croissance. "Ils arrivent avec la taille d'une assiette et repartent avec la taille d'une baignoire", précise Peter Meylan. Mais selon les chercheurs, ces migrations juvéniles représentent un danger pour les tortues marines, suggérant un renforcement de la protection des couloirs océaniques empruntés lors de leurs périlleux parcours.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

INSULINE

Inventeur : **Frederick Sängér** Date : **1955** Lieu : **Grande-Bretagne**
L'insuline est une hormone produite dans le pancréas qui favorise notamment la consommation du glucose par les cellules. Ses propriétés sont utilisées pour traiter le diabète, maladie qui est liée à une mauvaise assimilation du sucre. C'est la première protéine dont on détermina entièrement la structure. Le biochimiste anglais Frederick Sängér, l'auteur de cette découverte, reçut le Prix Nobel de Chimie en 1958.



Hélène Ségara,

elle s'en prend à Jean-Marc Morandini



Le 25 février dernier, Hélène Ségara était l'invitée d'On n'est pas couché sur France 2. Sur le plateau, elle s'est opposée à Philippe Poutou. expliquant qu'elle n'avait pas à rougir de sa réussite. Interviewée à ce sujet sur Sud Radio +,

Hélène Ségara s'est emportée : « Qui a créé ça en polémique ? (...) Morandini c'est comme ça qu'il gagne sa vie. En essayant de créer un petit buzz autour de ça, en allant déverser une

Miranda KERR

elle éclipse Angelina Jolie et Jennifer Aniston

Miranda Kerr pousse la chansonnette... en japonais !

Inimaginable, le mannequin australien nous surprend avec ce spot publicitaire pour le thé glacé Lipton et sa nouvelle saveur citron.

Voilà qui fera sûrement rire son adorable fils Flynn (1 an) et sourire son mari, l'acteur Orlando Bloom. En effet la star, déguisée en serveuse plus que sexy, arbore un uniforme ultra-court, lui permettant ainsi de mettre en scène un jeu de jambes plus impressionnant encore que celui d'Angelina Jolie et Jennifer Aniston réunies.



Jessica Biel

a très grosse bague de fiançailles



Quelle veinarde, cette Jessica Biel. Elle a réussi à mettre le grappin sur l'un des mecs les plus sexy du monde, qui lui paye des vacances au ski, la demande en mariage, et lui offre une énorme bague de. Ils avaient pourtant annoncé leurs fiançailles en janvier dernier. Justin a eu le bon goût de lui offrir un solitaire sur une monture vintage qui sied parfaitement au style de Jessica. On ne voyait que la taille de la bague... Il est vraiment très très amoureux, Justin.

Eva Longoria

fin de la romance avec Eduardo Cruz

À peine ont-ils eu le temps de fêter leur première année ensemble qu'Eva Longoria et Eduardo Cruz se sont quittés. Le frère de Penelope est retourné à Madrid, loin des beaux yeux d'Eva. Eduardo et Eva ont fait connaissance l'année dernière, en février, sur un yacht en Floride. Entre eux, le courant est très vite passé, au point que certains se demandaient s'ils n'avaient pas déjà commencé à se fréquenter alors qu'Eva était encore mariée à Tony Parker. L'actrice, qui se disait « très chanceuse d'avoir trouvé Edu » il y a quelques mois, se rabattra probablement sur un autre porte-bonheur.



Brad Pitt

à la conquête de la Nouvelle Orléans

Pas la peine de se demander pourquoi les habitants de la Nouvelle-Orléans veulent faire de la star de cinéma, Brad Pitt, leur maire, il suffit de constater les actions de l'acteur dans la ville, réduite en tas de débris par l'ouragan Katrina en 2005. Grâce à son association, Make it right, Brad Pitt a permis la construction de nombreuses maisons écologiques pour les sinistrés de Louisiane. Si de nombreux efforts restent encore à faire pour remettre la ville sur pieds.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h35
Dohr	12h57
Asr	16h19
Maghreb	18h53
Icha	20h14

SALON MONDIAL DE TOURISME À PARIS

L'Algérie présente



L'Office national de tourisme (Onat) prend part à la 37^e édition du Salon mondial de tourisme à Paris qui se tiendra du 15 au 18 mars courant, indique un communiqué du ministère du Tourisme et de l'artisanat.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la promotion de la "Destination Algérie" sur les marchés mondiaux du tourisme, précise la même source.

Le stand algérien qui occupera une superficie de 60m² présentera "une combinaison harmonieuse singulière reflétant le patrimoine archéologique et touristique à travers ses quatre portails".

L'accent sera particulièrement mis sur le produit saharien à travers "le portail de Timimoun pour dire la beauté du Sahara et de l'oasis rouge". Il sera équipé également de moyens de communications techniques modernes en matière de commercialisation dont les supports de promotion et affiches publicitaires. Seize opérateurs touristiques nationaux de tours operators et hôteliers animeront le stand de l'Algérie dans le but de s'informer des nouveautés sur

le marché touristique mondial et entamer différentes actions promotionnelles telles les rencontres et actions visant l'attraction de nouveaux marchés touristiques, selon la même source.

La France compte parmi les principaux

marchés touristiques de l'Algérie car considérée comme étant le deuxième pays émetteur de touristes vers l'Algérie soit 112.241 touristes en 2011 pour diverses raisons dont la qualité des produits touristiques et la présence d'une forte communauté algérienne résidant sur le sol français.

Par ailleurs, l'Algérie sera présente à "l'espace du Forum" prévu en marge du salon où les visiteurs pourront prendre connaissance des nouveaux produits touristiques et de destinations méconnues.

Les organisateurs ont décidé d'inscrire également la participation de deux troupes musicales algériennes (targui et andalou) lors de ce forum qui regroupera plusieurs autres troupes mondiales.

La participation de l'Algérie à cette manifestation lui permettra de lancer des campagnes de promotion conçues à partir de critères internationaux qui reposent sur des techniques modernes dans les domaines de commercialisation et de communication.

La délégation algérienne annoncera à l'occasion, l'organisation de la 13^e édition du Salon mondial de tourisme et de voyage du 16 au 19 mai prochain et lancera des invitations aux opérateurs étrangers désirant y participer.

GRANDE-BRETAGNE

Nombre record de femmes dirigeantes d'entreprises

Un nombre record de femmes dirigeantes d'entreprises a été enregistré au Royaume-Uni, mais le niveau est toujours en deçà de l'objectif fixé par le gouvernement pour la promotion de la femme britannique, a révélé une étude.

Le taux de femmes siégeant dans les conseils d'administration au sein des entreprises les plus importantes, a augmenté à 15%, un niveau encore bien en deçà du taux de 25% défini comme objectif par le gouvernement, selon l'étude.

Il y a aujourd'hui 141.163 femmes qui occupent des sièges aux conseils d'administration des entreprises cotées en bourse, tandis que le nombre d'entreprises qui ne comptent aucune femme au sein de leurs conseils, a chuté à 11, a souligné l'en-

quête. Sur 190 nouvelles nominations en 2011, 47 concernaient des femmes, a ajouté la recherche commandée par le gouvernement.

Le ministre du Travail a recommandé aux entreprises cotées en bourse une représentation de 25% de femmes au sein de leurs conseils d'administration, d'ici à 2015.

Mme Theresa May, ministre de l'Intérieur et ministre de la Femme et des égalités, s'est dite ravie par ce progrès "sans précédent".

"Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nous devrions célébrer les résultats obtenus, il est particulièrement encourageant de constater que ce progrès a été réalisé notamment au sein des entreprises".

Très Libre



SECTEUR DE LA PÊCHE

Durée du repos biologique réduite à 2 mois

La durée du repos biologique, appelée également fermeture de la pêche au chalut, à l'intérieur de la zone des 3 miles marins à partir des côtes, sera réduite à deux mois à partir de 2013 au lieu de quatre actuellement, a annoncé hier le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques dans un communiqué.

Ainsi, cette période de fermeture arrêtée du 1^{er} mai au 31 août de chaque année, tel que stipulé dans l'arrêté du 24 avril, fixant les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fonds dans le temps et dans l'espace, est remplacée par la période allant du 1^{er} juin au 31 juillet et également le mois d'août mais uniquement le jour (la pêche au mois d'août est autorisée de nuit), indique-t-on de même source.

La même source précise que cette décision de revoir à la baisse la durée du repos biologique, traduit ainsi la volonté de l'administration de mener une politique rationnelle pour ce qui est de la préservation de la ressource halieutique nationale.

En effet, une commission sectorielle présidée par le ministre en charge du secteur, Abdellah Khanafou, et réunissant des cadres du ministère, des scientifiques et des professionnels du secteur représentés par la Chambre algérienne de la pêche, a estimé suite à plusieurs consultations et débats, qu'une durée de deux mois du repos biologique devra offrir moult avantages à la filière.

Il s'agit notamment de réduire la pêche illicite, vu que les pêcheurs n'auront plus à subir un long congé de 120 jours, et permettre également la régénérescence des stocks avec un repos de 60 jours.

Par ailleurs, le ministère a pris en charge le dossier relatif à l'indemnisation des marins pêcheurs pendant cette période d'arrêt de l'activité.

A partir de cette année, les marins pêcheurs, en repos durant cette période, percevront l'équivalent du SNMG (18.000 DA) par mois. Cette opération touchera quelque 5.000 marins.

ORGANISATION ARABE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Création d'un réseau des ressources génétiques végétales

L'organisation arabe du développement agricole (OADA) vient de créer un réseau arabe des ressources génétiques végétales en vue de soutenir les efforts arabes pour la mise en œuvre de la convention internationale sur les ressources génétiques végétales.

Le réseau qui vise à préserver les droits de propriété intellectuelle des pays arabes et à leur permettre de gérer leurs ressources génétiques végétales a lancé ses activités par la réception et l'enregistrement des données du Maroc outre l'Egypte et la Mauritanie.

Le réseau s'attelle actuellement à la formation des personnes en charge de l'enregistrement et de la gestion des données en Algérie et en Tunisie, tout en œuvrant à la mise en place d'un plan d'action pour la gestion des ces ressources afin de réaliser les principaux objectifs.

Il s'agit de la création d'un système d'alerte précoce, la sensibilisation à l'importance des ressources génétiques végétales, la promulgation de lois relatives à la protection de ces ressources et la sauvegarde des espèces locales et rares.